

National Capital Commission - Commission de la capitale nationale

NOTES SE RAPPORTANT DEVIS **AUX OUVRAGES** DE DÉMOLITION

- DÉMOLIR ET ENLEVER LE PLAFOND EXISTANT, QUI COMPREND CE QUI SUIT GYPSE DE 13 mm, PROFILÉS DE FOURRURE EN MÉTAL DE 22 mm ET À 400 mm D'ENTRE AXES ET PROFILÉS PORTEURS ET SUSPENDUS, À 1 200 mm D'ENTRE AXES. ENLEVER AUSSI TOUS LES FILS DE SUSPENSION EXISTANTS.
- . À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE LANTERNEAU EXISTANT ET À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE PUITS DE LANTERNEAU EXISTANT. ENLEVER LE GYPSE EXISTANT QUI SE TROUVE SUR DES PANNEAUX FIBREUX ET CE, DEPUIS LE NIVEAU DU PLAFOND JUSQU'À CELUI DE LA TOITURE.
- ENLEVER LE CARRELAGE DE PLAFOND EXISTANT AINSI QUE SON MOTIF DE QUADRILLAGE, AFIN DE PERMETTRE LE MONTAGE DE LA NOUVELLE CLOISON SUSPENDUE.
- 4. PLAFOND SUSPENDU EXISTANT, CONSTITUÉ DE CARRELAGE ET D'UN MOTIF DE QUADRILLAGE. ENLEVER ET SAUVEGARDER LE CARRELAGE DE PLAFOND EXISTANT AINSI QUE SON MOTIF DE QUADRILLAGE, AFIN DE FACILITER LE MONTAGE DE NOUVEAUX CONDUITS DE MÉCANIQUE, PUIS REMONTER CE PLAFOND ENLEVÉ UNE FOIS LES NOUVEAUX TRAVAUX DE CONDUITS TERMINÉS; REMONTER LE PLAFOND SUSPENDU À LA MÊME HAUTEUR QU'AUPARAVANT.
- PLAFOND EXISTANT ET SUSPENDU EN GYPSE. À CONSERVER. PRATIQUER DE NOUVELLES OUVERTURES POUR DE NOUVEAUX LUMINAIRES.
- 6. ENLEVER ET SAUVEGARDER LES CARREAUX EXISTANTS DE PLAFOND EN FORME DE BOÎTES D'ŒUFS. AFIN DE FACILITER LE MONTAGE DE NOUVEAUX CONDUITS. REMONTER CES CARREAUX UNE FOIS TERMINÉ LE MONTAGE DES CONDUITS.
- . ENLEVER LE CARRELAGE DE PLAFOND EXISTANT, AFIN DE FACILITER LE MONTAGE DE CONDUITS NEUFS. REMONTER CES CARREAUX UNE FOIS TERMINÉ LE MONTAGE DES CONDUITS.
- 3. ENLEVER UNE PARTIE DU PLAFOND EXISTANT EN GYPSE, SOIT DANS ±600 mm SUR 400 mm, AFIN D'OFFRIR UN ACCÈS AU AMÉNAGEMENT DE TUYAUTERIE DE MÉCANIQUE EXISTANT. SE REPORTER AUX DESSINS DE MÉCANIQUE M-2.
- . DÉMOLIR LE PLAFOND EXISTANT AINSI QUE SES TRAVAUX D'OSSATURE, EN VUE DU MONTAGE D'UN NOUVEAU DIFFUSEUR D'AIR.
- 10. ENLEVER ET SAUVEGARDFER LE MOTIF EXISTANT DE QUADRILLAGE DE PLAFOND SUSPENDU AINSI QUE LE CARRELAGE EN FORME DE BOÎTES D'ŒUFS, AFIN DE FACILITER LE MONTAGE DE NOUVEAUX CONDUITS. REMONTER LE MOTIF DE QUADRILLAGE ET LE CARRELAGE EN FORME DE BOÎTES D'ŒUFS UNE FOIS TERMINÉ LE MONTAGE DES NOUVEAUX CONDUITS; LA HAUTEUR DU PLAFOND REMONTÉ DEVRA CORRESPONDRE À CELLE DU PLAFOND AUPARAVANT
- ENLEVER UNE PARTIE DU PLAFOND EXISTANT EN GYPSE, SOIT DANS ±600 mm SUR 600 mm, AFIN D'OFFRIR UN ACCÈS AU DRAIN DE TOITURE EXISTANT AU-DESSUS.

TRAVAUX CONSTITUÉS DE GYPSE

- .1 Feuillards en gypse, selon la norme ASTM C79/C79M, d'une épaisseur standard de 13 mm sur 1 200 mm de largeur sur la plus grande longueur pratique
- .2 Profilés de fourrure en métal, avec crochets, fils d'attache, pièces rapportées et pièces
- d'ancrage assortis. .3 Profilés de fourrure à gypse. Profilés en acier galvanisé, présentant une épaisseur de
- noyau de 0,5 mm, aux fins de fixation du gypse par l'emploi de vis assorties. Profilés de fourrure à gypse, avec agrafes souples. Profilés en acier galvanisé, présentant une épaisseur de noyau de base de 0,5 mm, aux fins de fixation du gypse
- par l'emploi d'attaches souples.
- .5 Clous, selon la norme ASTM C514.
- .6 Vis de forage dans la tôle, selon la norme ASTM C1002.
- .7 Colle à montants, selon les normes CAN/CGSB 71.25 et ASTM C557. .8 Composé de collage, selon les recommandations du fabricant et sans amiante.
- .9 Baguettes de recouvrement, baguettes d'angle, joints de contrôle et moulures de rebords, selon la norme ASTM C1047, en métal, avec enduit de zinc appliqué par trempage à chaud, avec une épaisseur de base du métal de 0,5 mm; brides perforées; à raison d'une simple longueur à chaque point de montage.
- .10 Composé à joints, selon la norme ASTM C475 et sans amiante.

- .1 Sauf stipulations contraires ailleurs, procéder à l'application et à la finition du gypse en se fondant sur la norme ASTM C840.
- .2 Procéder à la pose des feuillards en gypse en conformité avec la norme ASTM C1280.
- .3 À moins de stipulations contraires, monter les crochets et les profilés de course pour les plafonds suspendus en gypse en conformité avec la norme ASTM C840.
- Supporter les luminaires en prévoyant des crochets additionnels de suspension depuis le plafond et ce, en deçà de 150 mm de chaque coin du luminaire et d'après un intervalle d'au plus 600 mm d'entre axes à la périphérie du luminaire.
- .5 Monter les ouvrages de niveau, avec une tolérance de 1 dans 1 200. .6 Le tour des ouvertures pour panneaux d'accès, luminaires, diffuseurs et grilles devra être bâti par l'emploi de profilés de fourrure assortis.
- 7 Prévoir des profilés de fourrure pour les cloisons suspendues verticales et à façades en gypse à même les constructions de plafond et le long des ouvrages de rebords de

MONTAGE

- .1 Monter les accessoires en s'assurant qu'ils soient droits, d'aplomb ou de niveau et rigides, avec une orientation correspondant au plan voulu ou recherché. Dans la mesure du pratique, utiliser des morceaux de pleine longueur. Les joints pratiqués devront être bien serrés, précisément alignés et solidement fixés en place. Mortaiser et ajuster les coins avec précision, en s'assurant qu'ils soient exempts de bords mordants. À fixer solidement en place, en fonction d'un intervalle d'entre axes de 150 mm.
- Installer des baguettes de recouvrement au périmètre des plafonds suspendus. Installer des baguettes de recouvrement aux endroits où le gypse s'aboute contre des surfaces ne comprenant aucune moulure dissimulant la jonction; en prévoir aussi aux autres endroits indiqués. Imperméabiliser les joints en se servant d'un composé de scellement assorti
- Installer des portes d'accès aux appareils de mécanique et d'électricité prescrits dans des sections respectives. Fixer solidement les bâtis aux ouvrages de fourrure ou aux systèmes d'ossature, selon le cas.
- Finir les joints dans les façades des panneaux et les angles internes par l'emploi d'un système de joints comprenant du composé à joints, du ruban à joints et du composé à ioints. à installer en conformité avec les directives du fabricant, avec un lissage de finition sur les façades des panneaux de gypse
- Finition du gypse. Finir les plafonds et les murs en gypse en se fondant sur les niveaux de finition précisés ci-après : International Recommended Specification on Levels of Gypsum Board Finish, tels qu'élaborés par l'Association américaine suivante : Association of the Wall and Ceiling Industries (AWCI).

Niveaux de finition

du composé à joints et appliquer trios (3) couches distinctes de composé à joints sur les joints, les angles, les têtes de dispositifs de fixation et les accessoires. Les surfaces devront être lisses et exemptes de marques d'outils et de nervures.

.1 Niveau 4. Nover du ruban le long des joints et des angles internes dans

- Finir les baquettes d'angle, les joints de contrôle et les moulures en conformité avec les exigences, par l'application de deux (2) couches de composé à joints et d'une couche de composé à ruban, à lisser dans les façades des panneaux.
- Remplir les creux des têtes de vis à l'aide de composés à joints et à ruban, afin d'amener le tout à fleur de la surface adjacente du gypse et de sorte à rendre le tout invisible une fois terminée la finition de surface.
- .9 Poncer légèrement la surface afin d'enlever les rebords de bavure et les autres imperfections. Éviter de poncer la surface adjacente du gypse
- .10 À l'état complété. l'installation ou la surface devra être lisse, de niveau ou d'aplomb et
- exempte d'ondulations et d'autres défauts, soit à l'état prêt pour une finition de surface. nger le composé à joints de sorte qu'il soit un peu plus liquide que le composé à
- .12 Prévoir les installations de protection nécessaires pour s'assurer que les ouvrages en gypse demeurent non endommagés et non détériorés au moment de la réalisation substantielle des travaux

TRAVAUX DE PEINTURE .1 Fiches techniques

- .1 Soumettre des fiches techniques ainsi que des instructions pour chaque produit de peinture et d'enduit que l'on se propose d'utiliser.
- Soumettre deux (2) copies des Fiches techniques (FT) du Système d'information sur
- les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). L'on se devra aussi d'indiquer ou d'identifier les composés organiques volatils durant l'application. Soumettre des échantillons représentatifs en double et de 200 mm sur 300 mm de chaque peinture, chaque peinture prescrite ou chaque enduit prescrit et ce. d'après les
- couleurs, les textures et le degré de brillance requis en vertu des normes du « MPI Architectural Painting Specification Manual ». .4 Conserver les échantillons passés en revue sur place, afin de pouvoir démontrer la
- norme de qualité acceptable pour la surface appropriée sur place.

MATÉRIAUX

- .1 Seuls les matériaux de peinture acceptables aux fins de réalisation du présent projet sont ceux figurant à la liste de produits approuvés du « MPI ».
- .2 Prévoir des matériaux de peinture pour les ensembles à peindre, qui proviennent d'un seul et même fabricant.
- .3 Seuls les produits qualifiés ou cotés comme étant de type E2 (soit sans danger pour l'environnement) pourront être utilisés aux fins de réalisation du présent projet.
- .4 Se conformer aux exigences les plus récentes du « MPI » afin de retrouver les exigences en matière de travaux de peinture d'intérieur et ce, compte tenu des travaux

COULEUR 1. À assortir à la couleur existante des murs et des plafonds.

préparatoires et de l'application de produits d'impression.

SYSTÈME DE PEINTURE D'INTÉRIEUR

- .1 Plåtre et gypse : plafond
- .1 INT 9.1A Fini mât, à la peinture au latex. .2 Plâtre et gypse : murs en gypse, avec produit d'identification « sheet rock », devant
 - être fini par l'emploi de finis texturés .1 INT 9.2A - Fini à brillance de niveau 4, à la peinture au latex (par-dessus une couche d'un produit de scellement à la peinture au latex); alternativement, de brillance à assortir au niveau de brillance existant.

EXÉCUTION

- .1 Conformité. Se conformer aux recommandations écrites du fabricant ou aux stipulations pertinentes du devis, en tenant compte aussi des bulletins techniques, des instructions de manutention, d'entreposage et d'application ainsi que des fiches techniques pertinentes.
- .2 Sauf stipulations contraires ailleurs, entreprendre les travaux préparatoires et les opérations de peinture d'intérieur en conformité avec les stipulations pertinentes du
- manuel suivant : «Architectural Painting Specifications Manual » du « MPI ». Appliquer les matériaux de peinture en conformité avec les instructions d'application écrites du fabricant.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

- .1 Protéger les surfaces existantes du bâtiment ainsi que les structures adjacentes contre les éclaboussures de peinture, les margues et les autres dommages, par le masguage des surfaces ou par l'emploi de feuillards de recouvrement qui ne tachent pas. Advenant un endommagement quelconque, l'on se devra alors de nettoyer et de restaurer les surfaces en cause et ce, en conformité avec les directives de l'Ingénieur.
- Protéger les articles à fixation permanente comme les étiquettes d'incendie sur les portes et les bâtis
- .3 Protéger l'appareillage et les produits à finition en usine. .4 Protéger les occupants du bâtiment qui se trouvent dans le bâtiment et dans les
- .5 Préparation des surfaces .1 Enlever les plaques de recouvrement des ouvrages électriques, les luminaires, la quincaillerie de surface sur les portes, les accessoires de salles de toilettes et les autres appareils de montage en surface comme les raccords et les dispositifs de fixation et ce, avant d'entreprendre les opérations de peinture.

Identifier et entreposer les articles dans un endroit sûr et les remonter une fois

- les travaux de peinture terminés. Déplacer et recouvrir le mobilier et l'appareillage portatif en fonction du besoin, en vue de la réalisation des travaux de peinture. Remettre le tout en place au fur et à mesure de l'avancement des opérations de peinture.
- Monter des enseignes « PEINTURE FRAÎCHE » dans les zones occupées et ce, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de peinture. Faire approuver les enseignes
- Nettoyer et préparer les surfaces en conformité avec les exigences du manuel suivant : « Architectural Painting Specification Manual » du « MPI ». Se reporter à ce manuel ainsi qu'aux exigences ci-après afin de retrouver les exigences particulières pour le
- .1 Enlever la poussière, les saletés et les autres débris de surface en enlevant le
- tout à l'aide d'un aspirateur et par frottage aux chiffons propres et secs. .6 Poncer et dépoussiérer entre les couches en conformité avec les exigences, afin de produire une surface d'adhésion adéquate pour la prochaine couche et
- .9 Ne pas appliquer de peinture tant et aussi longtemps que les surfaces préparées à cette fin n'auront pas été acceptées par le Représentant du CCN.

d'enlever les défauts visibles à un distance de 1 000 mm.

Appliquer la peinture en couches uniformes et ce, par l'emploi d'un pinceau et (ou) d'un rouleau convenant à l'application.

recommandée par le fabricant.

- Travailler la peinture en s'assurant de l'entrer dans les fissures, les crevasses et les
- Appliquer les couches de peinture afin d'assurer la production d'une pellicule en continu d'une épaisseur uniforme de peinture. Repeindre les plaques minces ou les surfaces à nu avant d'appliquer la prochaine couche de peinture.
- .4 Laisser les surfaces sécher et mûrir de façon convenable après le nettoyage et avant les applications subséquentes et ce. selon la période minimale de temps qui est
- .5 Poncer et dépoussiérer entre les couches, afin d'enlever les défectuosités visibles.

PLAFONDS À PANNEAUX INSONORISANTS ET PLAFONDS SUSPENDUS ET INSONORISANTS

EXIGENCES DE CONCEPTION

- .1 Déflexion maximale : 1/360è de l'écart et ce, en conformité avec l'essai de déflexion de la norme ASTM C635.
- .2 Caractéristiques de rendement du point de vue de l'ignifugeage. Identifier les pièces composantes de plafond de type insonorisant, par l'emploi de marques appropriées de l'organisme pertinent d'essai et d'inspection.
 - .1 Caractéristiques de brûlage des surfaces : selon ce qui suit et d'après la norme d'essai ASTM E 84; le tout devra aussi être conforme à la norme ASTM E 1264, du point de vue des produits cotés comme appartenant au groupe de matériaux de classification « A ».
 - .1 Propagation des flammes : 25 unités au plus.

.2 Propagation de la fumée : 50 unités au plus. DESSINS D'ATELIER

- Présenter des dessins d'atelier du système de suspension et de quadrillage et des matériaux constitutifs des panneaux de plafonds.
- .2 Indiquer l'aménagement, l'espacement des pièces rapportées et des crochets, les détails d'attache, la méthode d'épissure des tés principaux et des tés transversaux l'emplacement des nervures d'accès, les détails de changement de niveau et les détails de support des éléments insonorisants à l'emplacement des entretoises latérales de luminaires de plafond ainsi qu'à l'emplacement des accessoires.

SUSPENSION DES MATÉRIAUX

- Systèmes de résistance moyenne, selon la norme ASTM C635.
- Matériaux fondamentaux pour système de suspension. En acier roulé à froid, de qualité commerciale et à galvanisation par immersion à chaud, selon la norme ASTM C635; les tés principaux et les tés transversaux devront être construits d'acier et de faconnage à âme double, concus de sorte que leurs brides soient apparentes. Les surfaces apparentes devront être chimiquement nettoyées; il devra s'agir ici d'acier galvanisé et à surfaces de couronnement préfinies à la peinture au polyester cuit au our; de couleur blanche.
- Systèmes de suspension, devant être constitués comme suit
 - .1 À profil standard : de 24 mm de largeur sur une hauteur totale des tés, de 38 mm, selon la norme ASTM C635, afin de s'assurer que le tout est conforme aux normes établies par rapport aux charges. Couleur, à choisir à partir de la gamme de couleurs standard.

MATÉRIAU CONSTITUTIF DES PANNEAUX DE PLAFONDS

- .1 Éléments insonorisants pour système de plafond suspendu : 600 sur 600 sur 22 mm; .1 De type IV et de classification A, avec un taux de dispersion des flammes de 25 unités et un taux de propagation des fumées de 50 unités.
- .2 Désignation du coefficient de réduction du bruit, coté à 0,80. .3 Réflectance d'éclairage, de valeur 0,89, selon la norme ASTM E1477. .4 Type de rebords : rebords équarris.
- .5 Couleur : de couleur blanche. .6 Dimensions : 600 sur 600 sur 22 mm.
- .2 Qualité requise : CGC Mars ClimaPlus High NRC et (ou) tout autre produit de fabrication équivalente et approuvée.

INSTALLATION DU SYSTÈME DE SUSPENSION .1 Installation. Sauf indications contraires ailleurs, selon la norme ASTM C636.

- .2 Installer le système de suspension en se fondant sur les instructions du fabricant ainsi que sur les exigences de conception éprouvées par les organismes pertinents
- .4 N'entreprendre le montage du système de suspension de plafond qu'une fois inspectés par le Représentant du CCN les travaux au-dessus du plafond.
- Fixer solidement les crochets à la structure supérieure et ce, en se fondant sur l'emploi de méthodes d'attache acceptables de la part de Représentant du CCN.
- Installer les crochets en fonction d'un espacement d'entre axes d'au plus 1 200 mm,

bordures équilibrées à la périphérie de chaque local; les éléments de bordure devront

- avec une distance en deçà de 150 mm des extrémités des tés principaux. Établir la ligne médiane dans chacun des deux sens, afin d'assurer la production de
- être conformes aux indications présentées dans le plan de plafond réfléchi. .8 S'assurer d'une coordination d'emplacement du système de suspension et des pièces
- composantes connexes. Installer des moulures murales afin d'assurer le montage du plafond à une hauteur
- .10 À l'état complété, le système de suspension devra être en mesure de supporter les charges d'imposition comme les luminaires, les diffuseurs, les grilles et les
- .11 À l'emplacement des luminaires et des diffuseurs, se server de crochets additionnels
- de suspension de plafond, à prévoir en deçà de 150 mm de chaque coin des luminaires et dans une distance d'au plus 600 mm à la périphérie des luminaires et des diffuseurs.
- .12 Entreverrouiller les membrures transversales et les membrures principales et ce, afin de constituer un ensemble rigide. .13 Prévoir des bâtis d'ouvertures à l'emplacement des luminaires, des diffuseurs d'air, des
- hauts-parleurs et des changements dans la hauteur des plafonds. .14 À l'état fini, le système de plafond devra être parfaitement équarri par rapport aux murs attenants et présenter un niveau quasi-parfait, avec une tolérance d'au plus 1 dans
- .15 La déflexion maximale ne devra pas dépasser 1/360è de l'écart.



Canadä

Capital Planning and Real Asset Management Branch Direction de l'aménagement de la capitale et gestion de l'immobilier

Design and Construction Division Division du design et de la construction

director - Daniel Miron - directeur

consultant expert-conseil



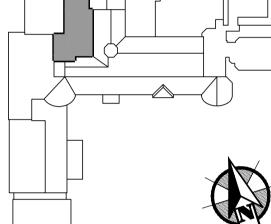


PHONE (613) 238-2117

FAX (613) 238-6595

E MAIL kwc@kwc-arch.com







REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CLIMATISATION DE LA PANTRY

description

dessin

project

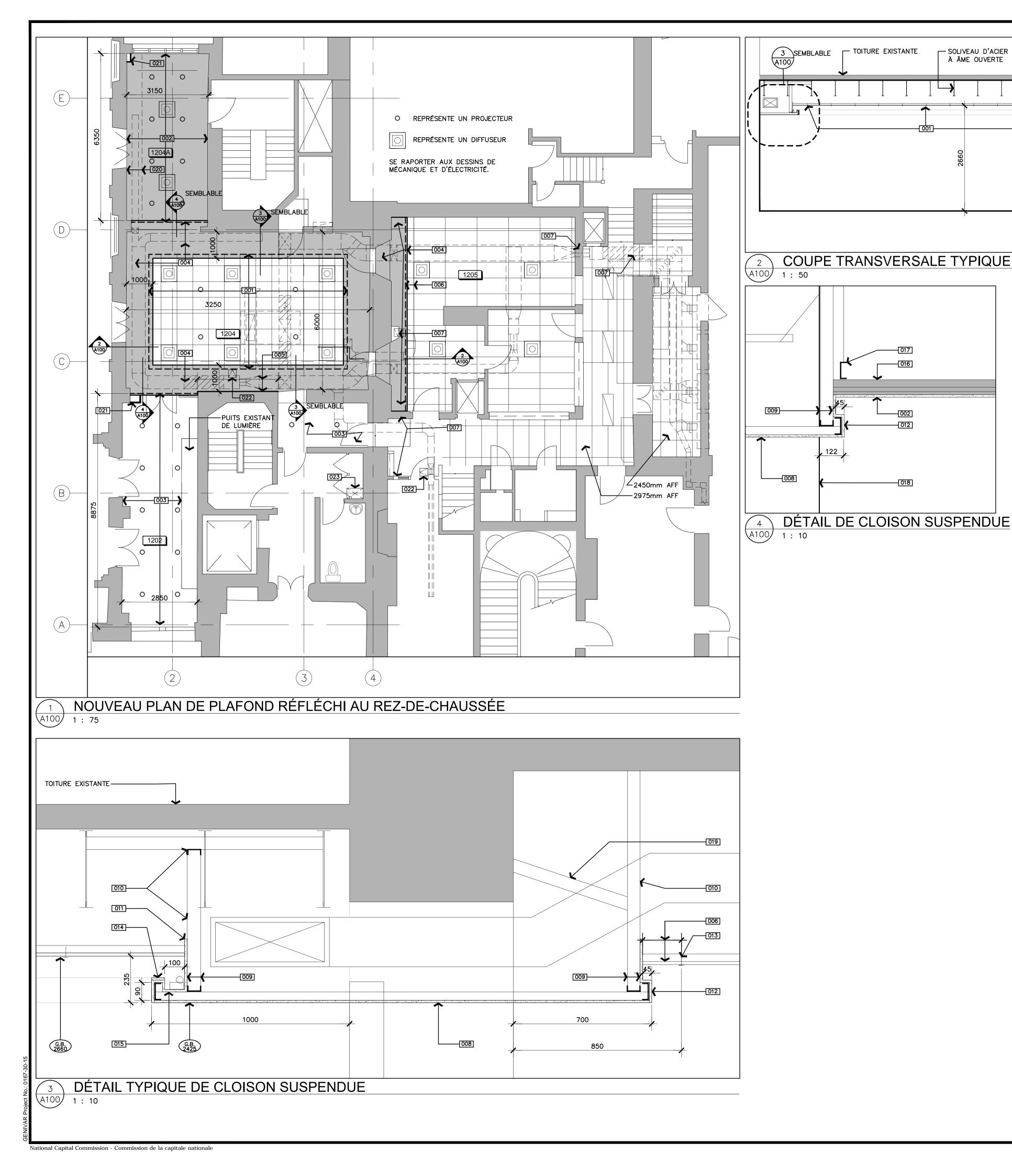
projet

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI -TRAVAUX DE DÉMOLITION

approved by $\mathsf{M}.\mathsf{M}$ approuvé par designed by M.M. conçu par drawn by K.L. dessiné par

LE 16 DÉC. 2014 échelle INDICATIONS NCC project no. sheet no

n° du projet de la CCN feuille n°



1. NOUVEAU SYSTÈME DE PLAFOND SUPENDU. AVEC MOTIF DE QUADRILLAGE ET CARRELAGE INSONORISANT ASSORTIS

3 A100

TOITURE EXISTANTE

SOLIVEAU D'ACIER

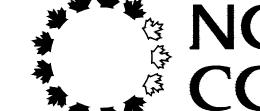
À ÂME OUVERTE

- 2. GYPSE NEUF DE 13 mm, SERVANT À RECOUVRIR DU GYPSE EXISTANT; PRÉVOIR UN NOUVEAU FINI DE PEINTURE.
- 3. RAPIÉCER ET RÉPARER LE PLAFOND EXISTANT EN GYPSE, PAR SUITE DES DOMMAGES QUI AURONT ÉTÉ CAUSÉS PAR LE MONTAGE DE NOUVELLES INSTALLATIONS DE COURANT. SE REPORTER AUX PLANS D'ÉLECTRICITÉ. REPEINDRE LE PLAFOND À
- 4. NOUVELLE CLOISON SUSPENDUE EN GYPSE; VOIR LES DÉTAILS.
- 5. AUX ENDROITS Où UNE NOUVELLE CLOISON SUSPENDUE DOIT S'ABOUTER CONTRE UN MUR EXISTANT EN PIERRE, IL FAUDRA ALORS PRATIQUER UN RETRAIT EN GYPSE, DANS UNE LARGEUR DE 16 mm.
- 6. PRÉVOIR UN NOUVEAU MOTIF DE QUADRILLAGE DE PLAFOND ET DU NOUVEAU CARRELAGE DE PLAFOND.
- 7. RAPIÉCER ET RÉPARER LE MUR AUTOUR DU NOUVEAU CONDUIT DE MÉCANIQUE ET PRÉVOIR UN NOUVEAU FINI DE PEINTURE.
- 8. CONSTRUCTION TYP. DE CLOISON SUSPENDUE: GYPSE DE 13 mm, SUR UN OUVRAGE D'OSSATURE À MONTANTS EN MÉTAL DE 42 mm ET À 400 mm D'ENTRE AXES, AVEC FINI DE PEINTURE.
- 9. GYPSE DE 13 mm, SUR UN OUVRAGE D'OSSATURE À MONTANTS EN MÉTAL DE 64 mm ET À 400 mm D'ENTRE AXES, AVEC FINI DE
- 10. FIXER SOLIDEMENT LES NOUVEAUX OUVRAGES D'OSSATURE À LA STRUCTURE EXISTANTE.
- 11. PROLONGER LE GYPSE AU-DESSUS DU PLAFOND FINI (DÉTAIL TYPIQUE).
- 12. GYPSE DE 13 mm, SUR MONTANTS EN MÉTAL DE 90 mm; FINITION DE PEINTURE.
- 13. MOTIF EXISTANT DE QUADRILLAGE DE PLAFOND.
- 14. DEUX (2) ÉPAISSEURS DE GYPSE DE 13 mm.
- 15. PRÉVOIR DU GYPSE DE 13 mm DE CHAQUE CÔTÉ DE LA NICHE DE CLOISON SUSPENDUE; FINITION DE PEINTURE.
- 16. PLAFOND EXISTANT EN GYPSE ET SYSTÈME EXISTANT DE SUSPENSION.
- 17. PRÉVOIR DE NOUVEAUX SUPPORTS AUX POINTS DE COUPAGE DU SYSTÈME DE PLAFOND EXISTANT.
- 18. FAÇADE DU MUR EN PIERRE AU DELÀ.
- 19. PRÉVOIR DES OUVRGES D'ENTRETOISAGE À MONTANTS MÉTALLIQUES EN DIAGONALE, À MONTER À 1 200 mm D'ENTRE AXES.
- 20. PRÉVOIR UN NOUVEL OUVRAGE D'OSSATURE EN MÉTAL ET UN NOUVEAU SYSTÈME DE SUSPENSION POUR REMPLACER LES OUVRAGES ENLEVÉS. NOUVEL OUVRAGE D'OSSATURE, DEVANT SERVIR À SUPPORTER LE GYPSE NEUF.
- 21. PRÉVOIR UN NOUVEAU RETRAIT À TUYAUTERIE, CONSTITUÉ D'UNE OSSATURE EN MÉTAL ET DE GYPSE NEUF DE RECOUVREMENT ET CE, DEPUIS LE NIVEAU DU PLANCHER JUSQU'À CELUI DU PLAFOND. PRÉVOIR UN OUVRAGE D'IGNIFUGEAGE AUTOUR DE LA PÉNÉTRATION DE TUYAUTERIE AU NIVEAU DU PLANCHER, AFIN DE MAINTENIR UNE COTE DE RÉSISTANCE AU FEU DE DEUX (2)
- 22. PRÉVOIR UNE NOUVELLE TRAPPE D'ACCÈS DE 300 mm SUR 300 mm DANS LA CLOISON SUSPENDUE EN GYPSE.
- 23. RAPIÉCER, APPRÊTER ET REMETTRE À NEUF LE PLAFOND EXISTANT EN GYPSE ET CE, À MÊME LA SUPERFICE D'ENLÈVEMENT POUR FINS D'ACCÈS A LA TUYAUTERIE, FINITION DE PEINTURE.

LÉGENDE DE FINITION À L'AIDE DE PEINTURE :

- PRÉVOIR UN NOUVEAU FINI DE PEINTURE SUR TOUS LES MURS EXISTANTS DANS L'AIRE DE SERVICE, LA SALLE DE BAL 1204 ET LA SALLE
- ADJACENTE 1204A. DANS LA SALLE 1205, PEINDRE LE MUR EN
- DESSOUS DE LA NOUVELLE CLOISON SUSPENDUE. PEINDRE LE PLAFOND DE L'ATRIUM 1202. PEINDRE TOUTES LES NOUVELLES CLOISONS
- SUSPENDUES EN GYPSE AINSI QUE LES NOUVELLES SURFACES DE PLAFOND EN GYPSE.

NOTES DE DESSIN



Canadä

Capital Planning and Real Asset Management Branch Direction de l'aménagement de la capitale et gestion de l'immobilier

Design and Construction Division Division du design et de la construction

director - Daniel Miron - directeur

consultant expert-conseil



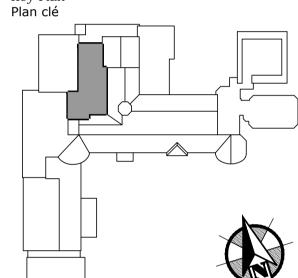
110 Argyle Avenue Ottawa KWC ARCHITECTS INC.

Ontario Canada K2P 1B4

PHONE (613) 238-2117 FAX (613) 238-6595 E MAIL kwc@kwc-arch.com

ASSO

Key Plan





REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CLIMATISATION DE LA **PANTRY**

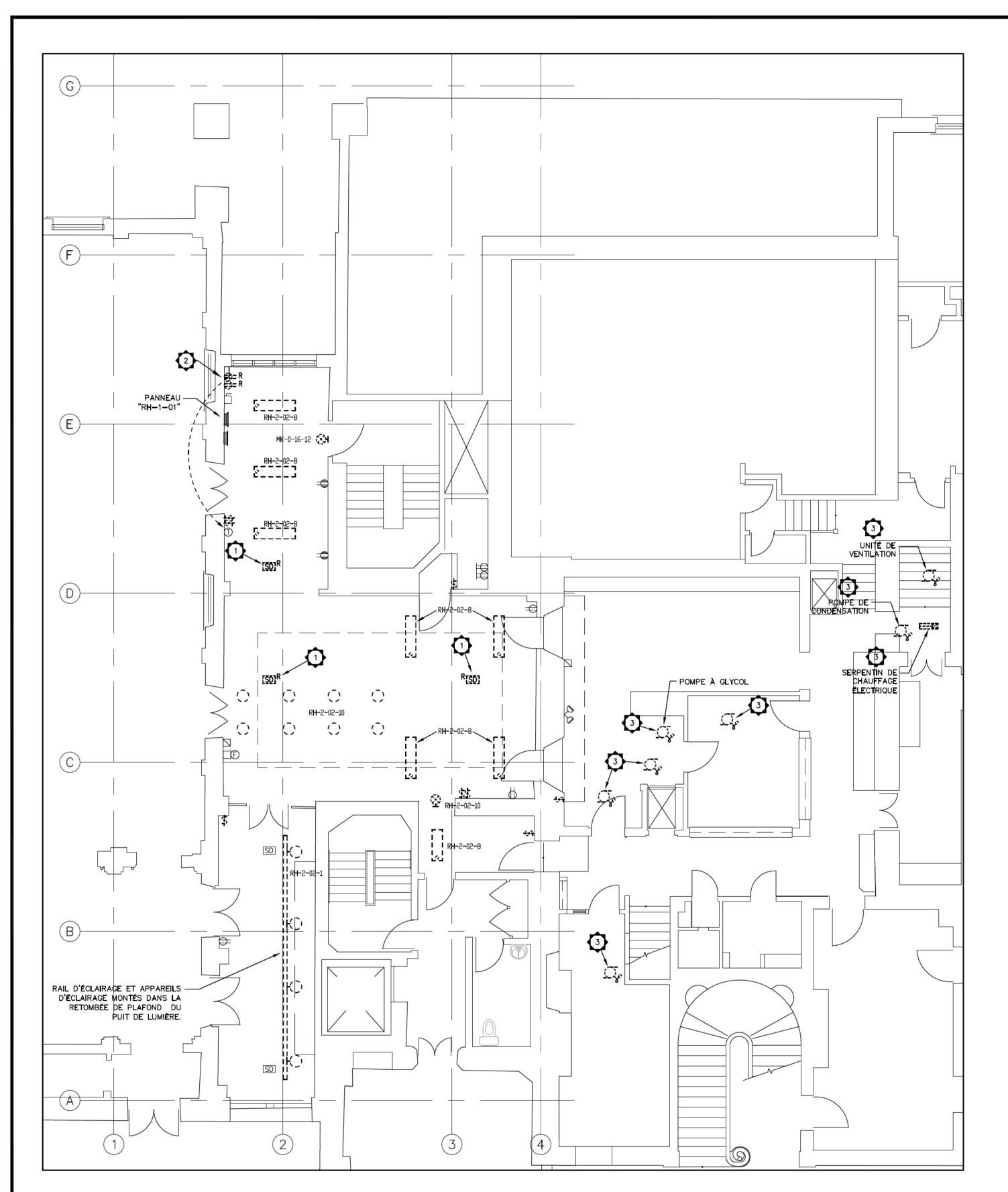
drawing dessin

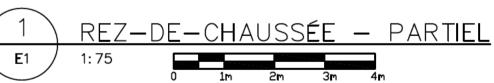
> PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI

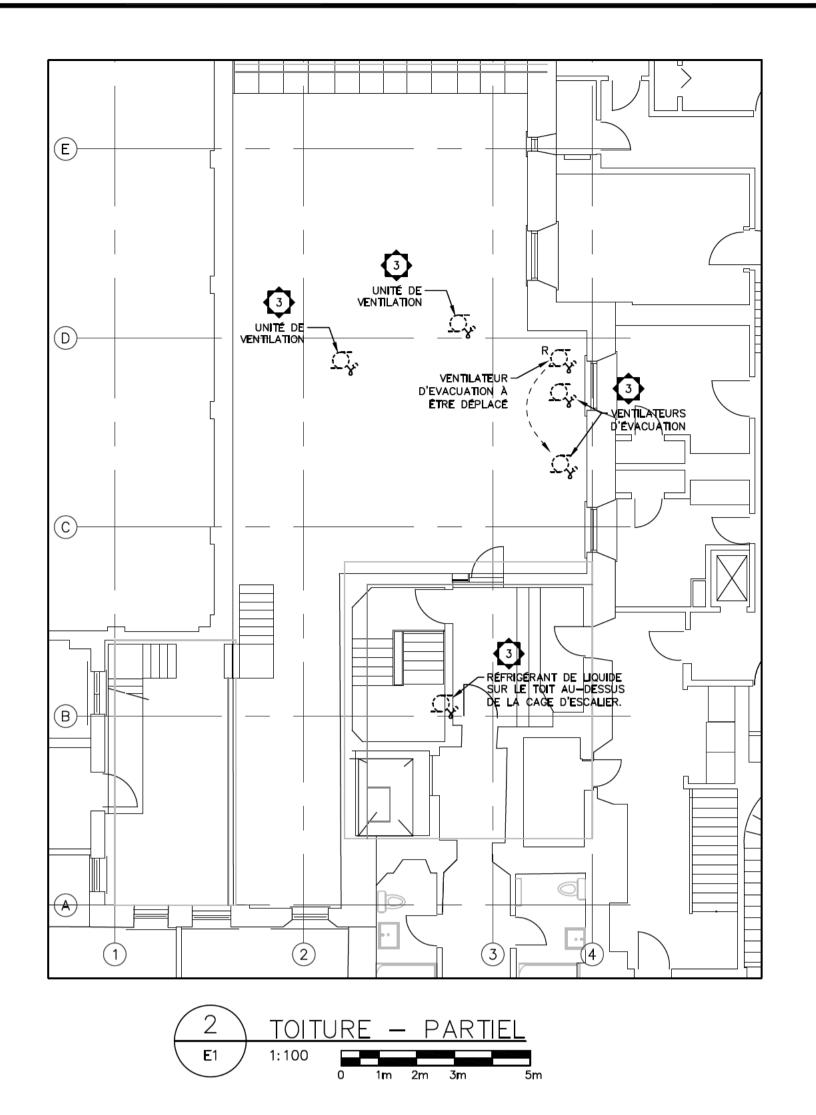
approved by $\mathsf{M}.\mathsf{M}$ approuvé par designed by M.M. conçu par drawn by K.L. dessiné par scale SELON LES échelle INDICATIONS LE 16 DÉC. 2014

NCC project no. sheet no. n° du projet de la CCN feuille n°

A100







NOTES GÉNÉRALES:

- 1. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS INDIQUÉS EN TRAITS TIRETÉ ET GRAS SONT EXISTANTS À ENLEVER / DÉMOLIR.
- SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS INDIQUÉS EN TRAITS TIRETÉ ET GRAS MARQUÉ AVEC LA LETTRE "R" SONT EXISTANTS ET DOIVENT ÊTRE DÉPLACÉS.
- 3. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS INDIQUÉS EN TRAITS TIRETÉ ET GRAS MARQUÉ AVEC LA LETTRE "R" DOIVENT ÊTRE DEPLACÉS.
- SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS INDIQUÉS EN TRAITS SOLIDE ET FIN SONT EXISTANT À CONSERVER.
- SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS INDIQUÉS EN TRAITS SOLIDE ET GRAS SONT NOUVEAUX.
- 6. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIQUE EST RESPONSABLE DE VÉRIFIER L'INSTALLATION EXISTANTE SUR LE CHANTIER ET CONFIRMER TOUS LES CIRCUITS EXISTANTS QUI DOIVENT ÊTRE DÉMOLIS ET/OU RÉULISÉ.
- . L'ENTREPRENEUR DOIT RÉUTILISÉ LES CIRCUITS DE LUMIÈRE NORMAUX ET DE SECOURS EXISTANTS POUR LA NOUVELLE CONCEPTION SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- 8. LES EMPLACEMENTS INDIQUÉS POUR LES DISPOSITIFS EXISTANTS SONT À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER LES EMPLACEMENTS EXACTS SUR LE CHANTIER.
- 9. L'ENTREPRENEUR DOIT PROTÉGER LE SYSTÈME D'ALARME—INCENDIE DANS TOUT L'ÉDIFICE PENDANT LES RÉNOVATIONS DE L'ÉDIFICE ET S'ASSURER QUE LE SYSTÈME EST OPÉRATIONNEL AVEC AUCUN DÉFAUT À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.

NOTES SPÉCIFIQUES:

- L'ENTREPRENEUR DOIT DÉPLACER LE DÉTECTEUR DE FUMÉE EXISTANT DANS LE NOUVEAU PLAFOND. ÉFFECTUER LES ESSAIS ET VÉRIFIER SELON CAN/ULC.
- L'ENTREPRENEUR DOIT DÉPLACER LES DEUX (2) PRISES DOUBLES EXISTANTES. PROLONGER LES CIRCUITS EXISTANTS TEL QUE REQUIS.
- L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIQUE DOIT DÉCONNECTER L'ALIMENTATION DES ÉQUIPEMENTS INDIQUÉS ET ENLEVER TOUS LE CÂBLAGE JUSQU'AU PANNEAU.

LÉGENDE						
SYMBOLE DESCRIPTION						
o	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE FLUORESCENT					
\$	INTERRUPTEUR À SIMPLE VOIE					
\$ w	INTERRUPTEUR SANS FIL					
\circ	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE INCANDESCENT					
\otimes	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE MARQUÉ 'SORTIE' AVEC DIRECTION, MONTÉ AU PLAFOND					
ı⊗ı	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE MARQUÉ 'SORTIE' AVEC DIRECTION, MONTÉ AU MUR					
ন ব'চ	TÊTES SIMPLES/DOUBLES À DISTANCE D'ÉCLAIRAGE D'URGENCE, MONTÉ AU MUR					
Ф	PRISE DE COURANT DOUBLE, 120V, 15A					
ð	PRISE DE COURANT DOUBLE PARASURTENSEUR					
_	PANNEAU					
R	BOITE DE SORTIE ET RACCORD FLEXIBLE À L'ÉQUIPEMENT					
Ш	Interrupteur de sûreté					
	DÉMARREUR MAGNÉTIQUE DE MOTEUR					
\bowtie	SERPENTIN DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE					
F	STATION MANUEL D'ALARME INCENDIE					
Ð	DISPOSITIF SONORE D'ALARME INCENDIE					
SD	DÉTECTEUR DE FUMÉE D'ALARME INCENDIE — CAPTEUR MULTIPLE					
\bigcirc	THERMOSTAT					
${}^{\flat}\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!$	MOTEUR — 120V, 1ø, HP TEL QU'INDIQUÉ					



Capital Planning and Real Asset Management Branch Direction de l'aménagement de la capitale et gestion de l'immobilier

> Design and Construction Division Division design et construction

director - Claude Robert - directeur

consultant expert-conseil



300-2611 QUEENSVIEW DRIVE OTTAWA (ONTARIO) CANADA K2B 8K2 TEL.: 613-829-2800 | FAX: 613-829-8299 | WWW.WSPGROUP.COM

WSP Project # 141-22290-00



110 Argyle Avenue Ottawa Ontario Canada K2P 1B4

KWC ARCHITECTS INC.

PHONE (613) 238-2117 FAX (613) 238-6595 E MAIL kwc@kwc-arch.com



issued or revised

émis ou revisé

1 ÉMIS POUR SOUMISSION 16-12-2014

no. description date

project
projet

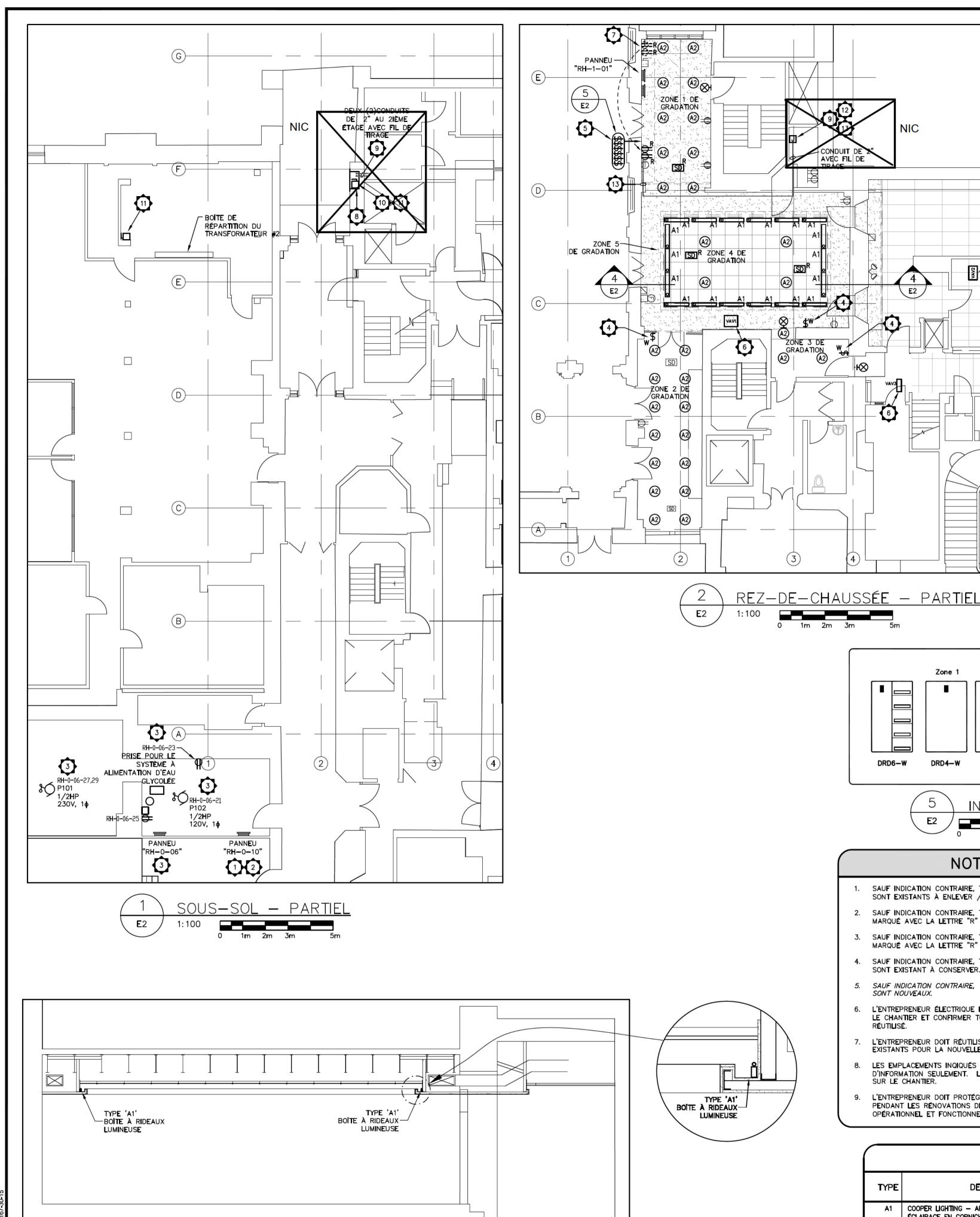
REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CLIMATISATION DE LA PANTRY

drawing **ÉLECTRIQUE**

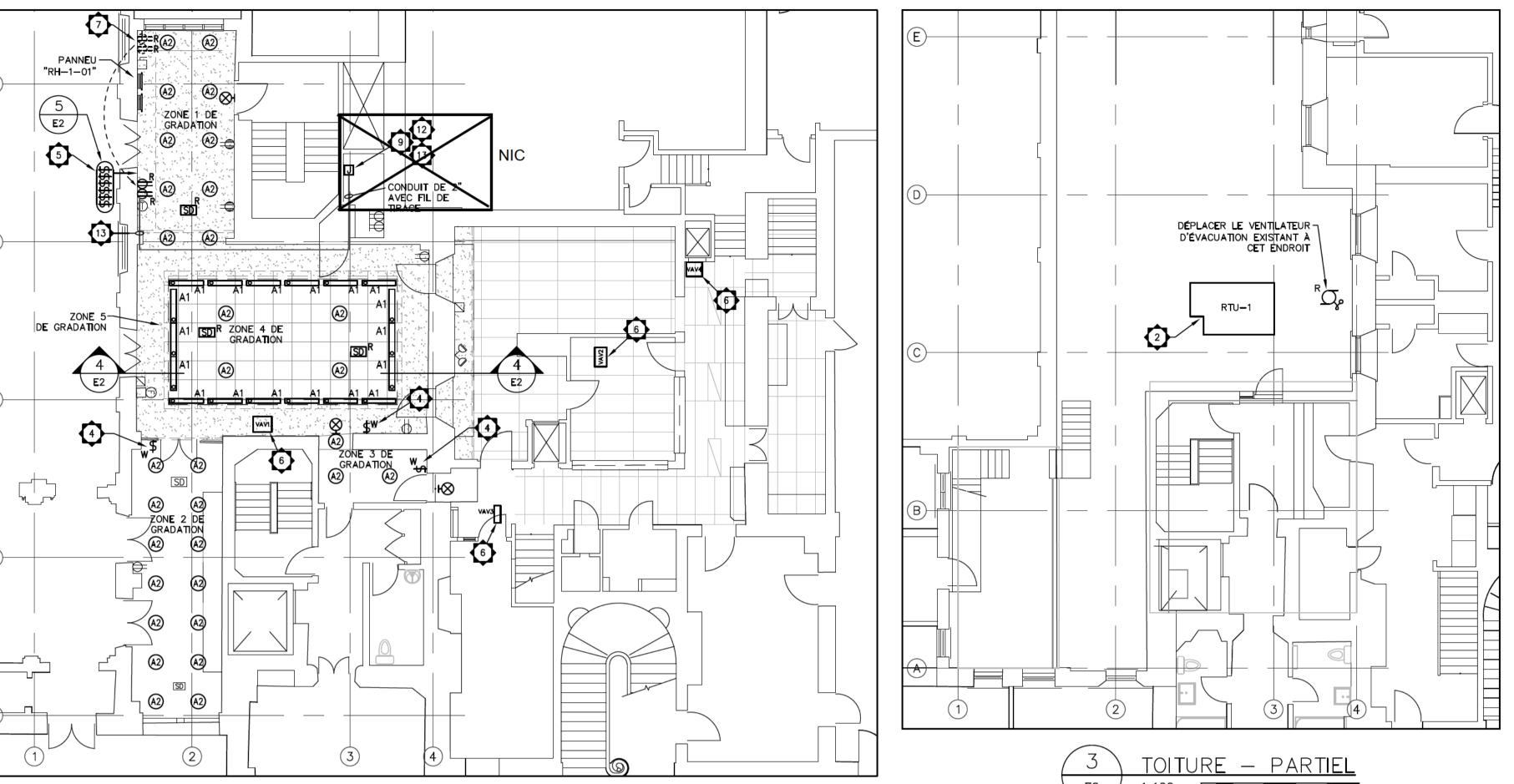
ÉCLAIRAGE, PUISSANCE & SYSTÈMES
DÉMOLITION

approved by approuvé par		D.G.				
designed by conçu par		D.G.				
drawn by dessiné par		G.G.				
date 15-OCT-2014		sca l e échelle INDIQU É E				
NCC project no. no. du projet de la CCN		sheet no. no. de la feuille				

National Capital Commission - Commission de la capitale nationale



National Capital Commission - Commission de la capitale nationale



Zone 3 Zone 4 Zone 5 DRD6-W DRD4-W DRD8-W DRD4-W DRD4-W DRD4-W

INTERRUPTEUR D'ÉCLAIRAGE

NOTES GÉNÉRALES:

- SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS INDIQUÉS EN TRAITS TIRETÉ ET GRAS SONT EXISTANTS À ENLEVER / DÉMOLIR.
- 2. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS INDIQUÉS EN TRAITS TIRETÉ ET GRAS, MARQUÉ AVEC LA LETTRE "R" SONT EXISTANTS ET DOIVENT ÊTRE DÉPLACÉS.
- SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS INDIQUÉS EN TRAITS TIRETÉ ET GRAS, MARQUÉ AVEC LA LETTRE "R" DOIVENT ÊTRE DÉPLACÉS.
- 4. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS INDIQUÉS EN TRAITS SOLIDE ET FIN SONT EXISTANT À CONSERVER.
- 5. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS INDIQUÉS EN TRAITS SOLIDE ET GRAS
- 6. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIQUE EST RESPONSABLE DE VÉRIFIER L'INSTALLATION EXISTANTE SUR LE CHANTIER ET CONFIRMER TOUS LES CIRCUITS EXISTANTS QUI DOIVENT ÊTRE DÉMOLIS OU
- 7. L'ENTREPRENEUR DOIT RÉUTILISÉ LES CIRCUITS DE LUMIÈRE NORMAUX ET DE SECOURS EXISTANTS POUR LA NOUVELLE CONCEPTION SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- 8. LES EMPLACEMENTS INQIQUÉS POUR LES DISPOSITIFS EXISTANTS SONT À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER LES EMPLACEMENTS EXACTS SUR LE CHANTIER.
- 9. L'ENTREPRENEUR DOIT PROTÉGER LE SYSTÈME D'ARLARME—INCENDIE DANS TOUT L'ÉDIFICE PENDANT LES RÉNOVATIONS DE L'ÉDIFICE ET S'ASSURER QUE LE SYSTÈME EST OPÉRATIONNEL ET FONCTIONNE AVEC AUCUN DÉFAUT À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.

NOTES SPÉCIFIQUES:

- L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU DISJONCTEUR 3 POLE 15A (POUR CORRESPONDRE AU DISJONCTEUR EXISTANT) DANS LE PANNEAU RH-0-10 POUR ALIMENTER LE NOUVEAU RTU-1.
- LE CONTRACTEUR DOIT FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU 3#10+MALT DANS UN CONDUIT 27mmC PROVENANT DU PANNEAU RH-0-10 DANS LES ESPACES OUVERTS ET FAIRE UNE TRANSITION À 3C#10TECK DANS LES MURS ET LES VIDES DE PLAFOND POUR ALIMENTER LE NOUVEAU RTU-1.
- 3. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR ET INSTALLER UN(1) DISJONCTEUR DE 15A-2P ET QUATRE(4) NOUVEAUX DISJONCTEURS DE 15A-1P (POUR CORRESPONDRE AUX DISJONCTEURS EXSISTANTS) DANS LE PANNEAU RH-0-06 POUR ALIMENTER P101 & P102, LES NOUVELLES PRISES DE COURANT ET LA PRISE DE COURANT DU SYSTÈME À ALIMENTATION D'EAU
- 4. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR ET INSTALLER UN CÂBLE D'ALIMENTATION DE 120V PROVENANT DES CIRCUITS EXISTANTS POUR ALIMENTER LES INTERRUPTEURS DE CONTRÔLE D'ÉCLAIRAGE MONTÉ AU MUR..
- 5. L'ENTREPRENEUR DOIT UTILISER LE CIRCUIT DE LUMIÈRE EXISTANT RH-2-02-8 POUR ALIMENTER LES ZONES 1 & 2 ET LE CIRCUIT DE LUMIÈRE EXISTANT RH-2-02-10 POUR ALIMENTER LES ZONES 3, 4 & 5.
- 6. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR ET INSTALLER UN CÂBLE D'ALIMENTATION DE 120V AUX NOUVELLES BOITES DE VAV, ALIMENTÉ PAR LE CIRCUIT RH-2-02-1.
- 7. L'ENTREPRENEUR DOIT DEPLACER LES 2 PRISES DE COURANT DOUBLE. PROLONGER LE CÂBLAGE ET LE CONDUIT EXISTANT TEL QUE REQUIS.
- 8. NIC
- 9. NIC
- 10. NIC

- 12. NIC
- 13. NIC

TABLEAU D'APPAREIL D'ÉCLAIRAGE

TYPE	DESCRIPTION	NO. DE CATALOGUE	AMPOULES PAR APPAREIL			VOLTS WATT		MONTAGE	REMARQUES		
ITPE		NO. DE CATALOGOE	NO.	TYPE	WATT	COULEUR	LUMEN	VOLIS	TOTALE MONTAGE	KEMAKQCES	
A 1	COOPER LIGHTING — APPLIQUE MURALE ARCHITECTURALE, ÉCLAIRAGE EN CORNICHE DEL AMETRIX AVEC RANGÉE SIMPLE DE DEL ET LENTILLE TRANSPARENTE	LC-1-35K-1C-120-24	1	ALM 2.0 COOPER DEL	17W	3500K	1503.30	120	17	MUR	CONDUCTEUR À GRADATION (*)
A2	COOPER LIGHTING — PLAFONNIER ENCASTRÉ DÉFILÉ 50° À FLUX DIRIGÉ VERS LE BAS, PORTFOLIO DE 6°. RÉPARTITION	LD6A10D010TE ERM6A10835 6LM1LI	1	DEL LUMEN	1 4 .9W	3500K	1044.18	120	14.9	ENCASTRÉ	CONDUCTEUR À GRADATION (*)

ÉLEVÉ D'ÉCLAIRAGE MOYENNE AVEC GARNITURE SPÉCULAIRE CLAIRE (*) CONDUCTEUR GRADATEUR COMPATIBLE AVEC CONTRÔLEUR RF SANS FIL "WATTSTOPPER MIRO DECORATOR"



Canadä

Capital Planning and Real Asset Management Branch Direction de l'aménagement de la capitale et gestion de l'immobilier

> Design and Construction Division Division design et construction

director - Claude Robert - directeur

consu**l**tant expert-conseil



300-2611 QUEENSVIEW DRIVE OTTAWA (ONTARIO) CANADA K2B 8K2 TEL.: 613-829-2800 | FAX: 613-829-8299 | WWW.WSPGROUP.COM

> WSP Project # 141-22290-00 110 Argyle Avenue Ottawa

Ontario Canada K2P 1B4 KWC ARCHITECTS INC.

> **PHONE** (613) 238-2117 FAX (613) 238-6595 E MAIL kwc@kwc-arch.com



issued or revised émis ou revisé ÉMIS POUR SOUMISSION 16-12-2014 description date project projet

REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CLIMATISATION DE LA PANTRY

ÉLECTRIQUE drawing ÉCLAIRAGE, PUISSANCE ET SYSTÈMES CONSTRUCTION

approved by approuvé par		D.G.						
designed by conçu par		D.G.						
drawn by dessiné par		G.G.						
date 15-OCT-2014		scale échelle AS SHOWN						
NCC project no.		sheet no.						

no. du projet de la CCN no. de la feuille

"Fournir" veut dire procurer et installer.

"Approuver" veut dire obtenir approbation par écrit du consultant ou les autorités avec iuridictions. "Consultant" veut dire l'ingénieur ou la société d'ingénieurs-conseils.

"Propriétaire" veut dire Propriétaire ou représentant du Propriétaire désigné.

<u>CONDITIONS GÉNÉRALES</u> Se conforme aux exigences des Conditions Générales. Fournir la main d'oeuvre, matériaux, produits, l'équipement, services, et tous accessoires nécessaires pour compléter, essayer, et faire la mise en service de tous les travaux électriques indiqués sur les dessins et/ou ci—dessous.

Travaux électriques seront complétés par un entrepreneur détenteur d'un permis d'Entrepreneur et par un électricien qualifié détenteur d'un Certificat de Qualification de l'Ontario.

CODES ET NORMES

Compléter l'installation de façon conforme aux codes pertinents, incluant, mais pas nécessairement limiter au code électrique CSA C22.1 courant, aux bulletins pertinents ESA (Electrical Safety Authority) et aux exigences des autorités avec juridictions.

PERMIS ET FRAIS

Obtenir permis nécessaire pour compléter les travaux électriques. Après que les travaux sont complétés, fournir des copies des Certificats d'Acceptations des Autorités d'Inspections et des autorités avec juridictions pertinentes. Paver tous les coûts accessoires et frais, incluant toutes primes associées avec les travaux après les heures régulières d'inspections.

Donner une garantie sur tous les travaux, matériaux, équipement et installations sans défaut, pour 12 mois à partir de la date d'acceptation du propriétaire ou de son représentant.

VISITE DU CHANTIER

Acquérir les connaissances complètes des travaux sur les lieux du bâtiment et les conditions existantes qui pourraient affecter les travaux. Visiter le chantier avant soumission.

DESSINS DU CONTRAT

Les dessins du contrat des travaux d'électricité sont en partie diagramme, avec l'intention d'exprimer le contenu des travaux et l'arrangement général de l'équipement, des conduits et des sorties. Avant l'installation, vérifier l'emplacement physique de tous les équipements électriques avec les autres installations et reporter toutes obstructions ou interférences. Aucun paiement supplémentaire subvenant d'un manque de vérification ne sera

Les dessins indiquent le placement général du système électrique, l'arrangement des lignes d'alimentations, circuits, sorties, interrupteurs, contrôles, panneaux, centres de distributions, appareils d'éclairages et

Les dessins indiquent le placement et cheminement général à suivre, mais n'indiquent pas tous les conduits et/ou le câblage, ni tous les détails architecturaux, de structures, et des systèmes mécaniques.

Planifier et installer les lignes de conduits en respectant tous les conditions applicables incluant les détails de structure, d'architecture, et de systèmes mécaniques. Apporter à l'attention du Consultant les divergences ou bourdons évidents, découverts durant la période de soumission, au moins cinq jours avant la date finale de soumission.

Soumettre UNE(1) copie des dessins d'atelier EN FORMAT PDF (ÉLECTRONIQUE), étampés par l'entrepreneur électricien, avec un bordereau de transmission au consultant pour révision. La révision des dessins d'atelier indique seulement la qualité et la conception générale de l'équipement est acceptable. La vérification détaillée de la conformité de la conception, des dimensions, et qualités, ou l'emplacement des points de raccordement de l'équipement, sont la responsabilité de l'entrepreneur. L'entrepreneur doit vérifier les dessins d'atelier avant la soumission et après la vérification du consultant pour assurer que les équipements proposés seront appropriés pour les installations proposés par

La vérification des dessins d'atelier pour la quantitée de disjoncteurs dans les panneaux sera exclusivement la responsabilité de l'entrepreneur.

Indiquer les élements de construction, dimensions, capacités, poids, et toute information électrique et les caractéristiques de performances sur les dessins d'atelier. Inclure aussi tout diagramme de câblage, schéma de contrôles et descriptions de l'opération. Soumettre des dessins d'atelier

- Équipement de distribution électrique, incluant panneaux et disjoncteurs, sectionneur, transformateurs, prises de courant, interrupteurs, etc., et tout équipement de contrôle de moteur.

- Apparell d'éclairage avec information complète sur les dimensions, poids, etc., information photométrique, lampes, ballast, tension d'opération, indices d'évaluation du bruit, et diagrammes de câblage interne.

DÉMONSTRATION ET INSTRUCTION

Fournir séance de démonstration et instruction pour familiariser le personnel d'opération et le personnel d'entretien avec le système électrique et leurs opérations et entretien.

MISE EN SERVICE Installation électrique générale:

Inspecter, éprouver, et mettre en service tous équipements et travaux fournis sous ce contrat pour démontrer et vérifier le bon fonctionnement. Rectifier et remplacer, à aucun coût supplémentaire au propriétaire, n'importe quelles opération défectueuse et équipement défectueux. Avant de mettre en service, mégohmmètrer tous câbles d'alimentations en utilisant des instruments 500V, pour les systèmes à tension jusqu'à 347V, et enregistrer les résultats. Vérifier la résistance à mise à terre avant de mettre en service. Accomplir les tests de continuité de mise à terre et de résistance en utilisant des méthodes appropriées pour les conditions d'emplacement et approuvées par le Consultant et les autorités avec iuridiction.

Inspecter, tester, et mettre en service tous les contrôles de moteurs. Inspecter, tester, et mettre en service tous les appareils d'éclairage, composante d'éclairage, p. ex. ballast, lampes, etc., commutateur connexe et fonctionnement d'éclairage d'urgence et de sortle.

MANUEL D'ENTRETIEN ET D'OPÉRATION

Soumettre un manuel au consultant pour acceptation avant de soumettre trois copies au Propriétaire. Inclure dans les manuels l'information indiquée dans les exigences des dessins d'atelier. L'information d'opération et d'entretien doit contenir suffisamment de détail à l'égard des éléments de conception, procédures d'opération, information technique, caractéristique de fabrication, fonctionnement des composantes et les exigences d'entretiens pour effectuer véritablement le démarrage, l'opération, l'entretien, réparation, modification, extension, et ajout à n'importe quelle portion du système. Inclure aussi tous les résultats d'essaies et de mise en service, Certificats d'acceptation des Autorités d'inspection par les autorités avec juridictions.

DESSINS CONFORMES À L'EXECUTION

Fournir au Proriétaire un ensemble complet des dessins indiquant précisément l'installation électrique conforme à l'exécution, incluant tout conduit et câblage. Mettre à jour les bordereaux de panneau au besoin, y compris les informations des panneaux existants.

PROTECTION

Prendre les précautions pour protéger les occupants et personnel blessure causée par des circuits vivants. Protéger toutes surfaces, finies et brutes, de dommage causé par ces travaux. Fournir aussi de la protection contre la poussière durant la construction. Garder l'équipement sec et propre en tout temps. Protéger aussi tous les services existants à demeurer dans et en proximité des aires de rénovations.

SERVICES EXISTANTS

Avertir le Propriétaire suffisamment à l'avance de chacune des interruptions de service électrique durant la période des travaux. Les interruptions inévitables aux systèmes et installation, s'il y a lieu, seront de durée la plus courte possible et chaque interruption nécessitera l'approbation spécifique du propriétaire. Fournir un calendrier de toutes les interruptions anticipé, indiquant exactement la nature, la durée, la date, et les aires affectées. Avertir le Propriétaire un minimum de deux semaines avant l'interruption. Le Propriétaire réserve le droit de refuser une interruption à n'importe quel date ou temps. Dans ce cas, un autre temps sera déterminé par consensus.

Se référer aux notes de démolitions sur le dessin 'E1'. Rendre sans danger les installations desquelles les installations et équipements existants ont été enlevés par l'entremise de ces travaux.

Enlever du chantier tous équipements et matériaux, qui deviennent désuets par l'entremise des travaux à moins d'indication contraire spécifique.

DÉCOUPAGE ET RAPIÉCAGE

Coordonner avec l'entrepreneur général pour faire tout le découpage / forage de dalle, et rapiécage nécessaire pour l'installation électrique. Avant d'effectuer n'importe quel découpage, obtenir l'approbation par écrit du Propriétaire.

RAPIÉCAGE À L'ÉPREUVE DU FEU

directement ou indirectement par son travail.

Où les conduits ou les câbles traversent d'un plancher, plafond, ou mur avec un avec une résistance au feu, sceller les ouvertures autour des précédents afin de maintenir la résistance en utilisant du mastic Electrovert "Flameseal" #AA400 ou un équivalent ULC approuvé.

Effectuer tout le nettoyage nécessaire dans les aires de travaux à la fin de chaque journée. Enlever tous les outils, équipement, échelle, et boîte de carton vide, etc. et laisser les aires propres. L'Entrepreneur Électrique sera responsable pour réparer n'importe quel dommage au mur, plancher, plafond, menuiserie, finie, etc. encourus

EXIGENCES SISMIQUES

Se conformer avec tous les codes nécessaires pertinents. L'équipement électrique et les services associés nécessitants supports sismiques inclurent, mais n'est pas limité à tout l'équipement monté au plancher. appareil d'éclairage et aux systèmes connexes à la sécurité des personnes, et les installations telles alimentation d'urgence, éclairage de sortie.

L'entrepreneur électricien devra engager et payer pour les services d'un Ingénieur en structure avec licence pour travailler en Ontario. L'ingénieur devra être en mesure de fournir des dessins d'atelier, scéllé étamper, pour un système de support sismique conforme à l'installation électrique.

MATIÈRES DE BASE

et approuvé CSA pour l'application.

MATÉRIAU ET EQUIPEMENT Équipements et matériaux fournis avec les travaux électriques seront neuf

Le câblage sera installer dans des conduits à moins d'avis contraire spécifique. Installer des conduits EMT avec couplage et connexion étanche partout excepte ou autrement spécifié. Dissimuler les conquits/chemins de câbles dans toutes les aires à part des pièces mécaniques et électriques et ou indiqué spécifiquement. Les chemins de canalisation montés en surface sont autorisés seulement par la CCN. Installer les conduits parallèlement aux lianes du bâtiment. Fournir un fil de tirage, type polypropylène de tension minimum 180 kg, dans tous les chemins de canalisation et attacher aux extrémités. Installer une longueur de conduit en acier galvanisé flexible d'un minimum de 600mm et un maximum de 1000mm pour les raccordements AUX équipements qui peuvent vibrer (tel que les transformateurs ou les équipements avec un moteur), et les équipementS qui ne sont pas assujettis de façon permanente ou qui on besoin d'être déplacés pour l'entretien. Fournir du conduit flexible métallique étanche pour une installation dans des conditions humides.

FIXATION ET SUPPORTS

Assujettir l'équipement aux surfaces creuses en maçonnerie, en céramique et en plâtre, à l'aide d'ancrages en plomb. Assujettir l'équipement aux surfaces en béton coulé, à l'aide de chevilles à expansion. Assujettir l'équipement aux murs creux en maçonnerie ou aux plafonds suspendus, à l'aide de boulons à ailettes. Supporter les aroupes de conduits et câbles. et équipement sur des étriers profilés en U en acier aalvanisé. 41 mm x 41 mm, 2.5 mm d'épaisseur égaux à Unistrut P—séries, en utilisant crochet, boulon à ressort, manchon à câbles et semblable, conçue comme accessoire aux étriers. Pour l'installation en surface de deux ou plusieurs conduits, utiliser des étriers en U pour soutenir à disposer à 1.5 m d'entraxe ou moins.

IDENTIFICATION DE CONDUIT ET CÂBLE

Attribuer un code de couleur aux conduits, aux boîtes et aux câbles sous gaine métallique. Pour les boîtes, identifier le couvercle en plus de l'intérieur de chaque boîte. Suivre le système d'identification de l'immeuble de base. Autrement, s'accorder avec le Consultant pour le système d'identification.

1. Type RW-90 cuivre, 600V, de jauge maximum #10 AWG et 1000V #8 et plus gros, isolant XLPE. Conducteur solide iusqu'à #10 AWG. conducteur toronné #8 AWG ou plus. Jauge de conducteur minimum pour circuits de dérivations sera #12 AWG excepté pour circuit 120V, ou la jauge minimum sera de #14 AWG. Le câblage pour les circuits de dérivation sera déterminé de façon à de limiter la chute de potentiel du panneau au point le plus éloigné à 2%, sous une charge de 80% du calibre du

2. Câblage de type AC-90 sera permis pour alimenter individuellement de la boîte de jonction aux dispositifs dans l'espace vide du mur. Distance horizontal max. de 3m de la boîte de ionction au mur.

3. Câblage de type AC-90 ne sera pas utilisé pour aucune fonction qui

IDENTIFICATION DU CÂBLAGE

Les deux extrémités des conducteurs de phase de chaque artère et de chaque circuit de dérivation doivent être marquées de façon permanente et indélébile à l'aide d'un ruban de plastique numéroté ou coloré. Couleur : conforme à CSA C22.1.

Faire liaisons à la mise à terre de tout équipement en utilisant les attaches prescrites et utiliser conducteurs de liaison avec capacité suffisante conforme au Code Électrique CSA C22.1. Installer de facon complète, permanente, continue, système et circuits équipement, système de mise à terre incluant, électrode, conducteurs, connecteurs, accessoires, tel qu'indiqué, conforme aux exigences du consultant, et des autorités locales avec juridictions. Câblage de mise à terre sera installé pour tous circuits de dérivations et circuits de moteurs en installant un câble de liaison dans le même conduit tel aue suit: Pour les circuits de dérivations utilisant un neutre partagé, installer un câble de ligison par neutre.

Pour les circuits utilisant des neutres individuels, utiliser un câble de liaison par circuit. Jauge minimum de câble de liaison sera #12 AWG en cuivre. Installer un câble de ligison continue à travers tous les conduits/chemins de canalisations pour systèmes opérants au dessus de 50V, faire une liaison à chaque boîte et appareille. Faire la liaison à mise à terre de tous conduits métalliques pour les systèmes, c.-à-d. alarme incendie, téléphone, câblodistribution, communication et voix-données, etc.

De classe spécification commerciale 15A, 120V. Critère d'acceptation égal à Hubbell couleur (blanc) et équivalent de Hubbell dans autres configurations.

EMPLACEMENT DES SORTIES

Ne pas installer les sorties dos à dos dans un mur. Prévoire déaaaement horizontal de 300mm entre les boîtes. Aligner verticalement les sorties de différents systèmes quand ils sont indiqués en proximité un de l'autre et indiquée à différente hauteur de montage. Modifier l'emplacement des sorties à aucuns frais ou crédit supplémentaire, pour un changement d'emplacement au plus 3000mm indiqué avant l'installation.

HAUTEUR DE MONTAGE

La hauteur de montage d'équipement est du plancher à la ligne centrale à moins d'avis contraire. Installer l'équipement électrique aux hauteurs suivantes à moins d'avis contraire. Interrupteur local: 1200mm

Prise de courant au mur: 300mm.

Panneau: 1800mm du haut

Prise de courant à un comptoir: 175mm au-dessus du comptoir ou

PLAQUES-COUVERCLE

En acier inoxydable brossé type 301, minimum 1mm d'épaisseur, visse

<u>SUPPORT DE CONTREPLAQUÉ</u> Fournir un support en contreplaqué pour installer la ditribution électrique, les systèmes, montés en surface tel qu'indiqué sur les dessins. Le contreplaqué doit être un minimum de 19mm d'épaisseur, de type G1S avec le bon cote vers l'interieur de la piece, peinturer avec deux (2) couches de peinture ignifuge laquée de couleur gris pâle. Fournir tous les panneaux en contreplaqué c/a mur sec de 16mm dans les contructions combustible ou aux endroits requis dans le code.

DISJONCTEURS SOUS BOÎTIER MOULÉ

Disjoncteurs sous boîtier moulé, boulonnés aux barres omnibus : du type à fermeture rapide et à rupture brusque, à manoeuvre manuelle et automatique, avec compensation pour température ambiante de 40 degrés Celsius. Disjoncteurs à déclencheur commun: munis d'une seule manette sur les circuits multipolaires. Disjoncteurs sous boîtier moulés. automatiques, actionnés par déclencheurs thermiques et magnétiques assurant une protection à temporisation inversement proportionnelle à la surcharge et une protection instantanée en cas de court-circuit.

La capacité de coupure des nouveaux disioncteurs doit être égale ou supérieur à la coupure nominale des disjoncteurs dans les panneaux. Si le pouvoir de coupure nominal des disjoncteurs sont différents, utiliser la valeur de la coupure nominale la plus haute. Si les disjoncteurs pout installation en série sont indiqués sur le panneau, l'entrepreneur est responsable de fournir les disjoncteurs pour garder la capacité nominale en séries. Les disjoncteurs fournis par l'entrepreneur doivent être du même fabricant que le panneau.

SECTIONNEUR Sectionneur a service intensif, EEMAC 1 dans un endroit sec, EEMAC 3

dans un endroit humide, mécanisme à fermeture et à coupure brusque, broches visibles, interrupteur interrupteur de 600V équipé d'un circuit d'extinction d'arc électrique. Enclenchement mécanique enterdisant l'ouverture lorsque le levier est en position "fermé" sauf a l'aide d'un mécanisme d'annulation. Indication des positions "OUVERT" et "FERMÉ" sur le couvercle du coffret. Les dimensions des supports de fusibles HRC tel qu'indiqués.

FUSIBLES
Fusible de type HRC avec constrainte supporté de 100,000A, HRCI—J, pour intensité de courant de 0-600A. Fusibles avec caractéristique à actions diférée (J1 ou L1) tel qu'indiqué doivent être capable de supporter un courant correspondant à 500% de son courant nominal pendant au moins 10 secondes et marqué avev "A Action Différée".

<u>IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT</u>

Identifier tout équipement avec des plaquettes lamacoid d'une taille convenable. Identifier au moins les équipements suivant avec étiquette d'une taille convenable pour l'équipement: Prise de courant: Indiquer le noms du panneau et le numéro de

circuit. Pour les prises de courant sur circuit individuel, ajouter l'abréviation "DED" aux numéros de circuit sur l'étiquette. Interrupteurs : Indiquer le numéro de circuit. Indiquer aussi la désignation des aires contrôlées quand l'interrupteur est installé à distance et/ou installé en groupe d'interrupteurs.

<u>ÉCLAIRAGE</u>

APPAREIL D'ÉCLAIRAGE

Se réfère au bordereau d'éclairage. Fournir appareil d'éclairage avec lampe tel que noté ou indiqué sur le bordereau d'éclairage. Appareils d'éclairages seront complets avec ballast et tous accessoires nécessaires pour installation, raccordement, et installation des lampes.

LIGHTING CONTROLS

"WattStopper" sans fil, contrôleur décorateur de scène pour pièce "MIRO" encastré ou équivalent approuvé.

"WattStopper" sans fil, gradateur de lumière décorateur universel "MIRO" ou équivalent approuvé.

"WattStopper" sans fil, contrôleur à multiple endroit "MIRO" ou équivalent

Plaque "WattStopper" pour 6 dispositifs et 3 plaques "WattStopper" simples ou équivalent approuvé.

ENSEIGNE EXIT/SORTIE

Série Emergi-Lite X10 DEL L-W-X-14-R Exit/Sortie ou équivalent.

SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE

Vérification du systeme d'alarme—incendie et les exigences des autorités Selon CAN/ULC s537 04 et un certificat d'alarme incendie doit être émis.



Capital Planning and Real Asset Management Branch Direction de l'aménagement de la capitale et gestion de l'immobilier

> Design and Construction Division Division design et construction

director - Claude Robert - directeur

consultant



300-2611 QUEENSVIEW DRIVE OTTAWA (ONTARIO) CANADA K2B 8K2 TEL.: 613-829-2800 | FAX: 613-829-8299 | WWW.WSPGROUP.COM

WSP Project # 141-22290-00



PHONE (613) 238-2117 FAX (613) 238-6595 E MAIL kwc@kwc-arch.com



issued or revised émis ou revisé ÉMIS POUR SOUMISSION 16-12-2014 description date project

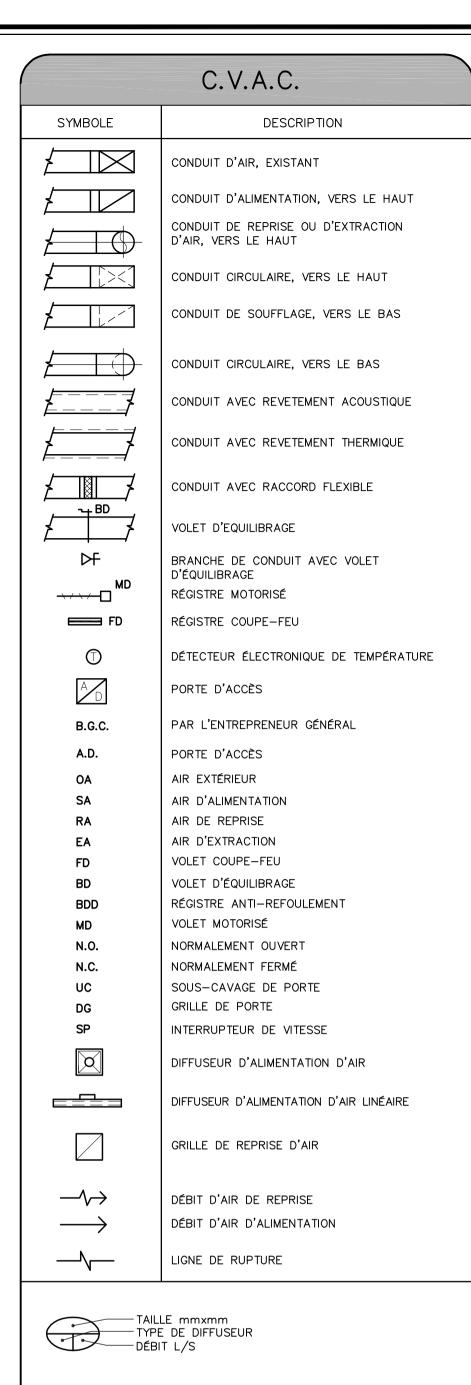
REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CLIMATISATION DE LA PANTRY

ÉLECTRIQUE drawing

approved by approuvé par		D.G.					
designed by conçu par		D.G.					
drawn by dessiné par		G.G.					
date 15-OCT-2014		scale échelle AS SHOWN					
NCC project no. no. du projet de la CCN		sheet no. no. de la feuille					

National Capital Commission - Commission de la capitale nationale

sheet size: ISO_A1



SYMBOLE	DESCRIPTION
——— HWS ———	ALIMENTATION D'EAU DE CHAUFFAGE
HWR	RETOUR D'EAU DE CHAUFFAGE
CHWS	ALIMENTATION D'EAU REFRIGERÉE
- — - CHWR — — -	RETOUR D'EAU REFRIGERÉE
——— GHWS ———	ALIMENTATION D'EAU GLYCOL CHAUDE
GHWR	RETOUR D'EAU GLYCOL CHAUDE
SP	GICLEUR
	RÉDUCTEUR
	TUYAU VERS LE BAS
	TUYAU VERS LE HAUT
	BOUCHON DE TUYAUTERIE
——————————————————————————————————————	RACCORD
——X——	ROBINET À VANNE
	ROBINET À SOUPAPE
	CLAPET DE RETENUE
—————————————————————————————————————	ROBINET A BILLE
CBV	ROBINET A BOUCHON
_	SOUPAPE D'EQUILIBRAGE
——————————————————————————————————————	VANNE PAPILLON (LUG TYPE)
	TAMIS
ń	
Ť	THERMOMÈTRE
Q_{\cdot}	
4 +	MANOMÈTRE AVEC ROBINET A FERMETURE
	VANNE DE CONTRÔLE 2 VOIES — ÉLECTRIQU
P	
——————————————————————————————————————	VANNE DE CONTRÔLE 3 VOIES — ÉLECTRIQU
N.O.	NORMALEMENT OUVERT
N.C.	NORMALEMENT FERMÉ
_{₹a} S	COURAGE A RETENTE DE TEMPERATURE
₹ □	SOUPAPE A DETENTE DE TEMPERATURE ET PRESSION
☐ AAV	PURGEUR D'AIR AUTOMATIQUE A BILLE
	The state of the s
☐ MAV	PURGEUR D'AIR MANUEL A BILLE
爿****	TOROLOR D'AIN MANGLE A BILLE
	DOMPE DE CIRCUI ATION
-	POMPE DE CIRCULATION
χ	ROBINET DE VIDANGE
₹.	
o ^{SP}	ROBINET DE VIDANGE
0	TÊTE DE CICLEUD EVICTANTE
O	TÊTE DE GICLEUR EXISTANTE

CONTRÔLES					
SYMBOLE	DESCRIPTION				
□ □P CO₂- VAV □	THERMOMÈTRE CAPTEUR DE PRESSION DIFFÉRENTIELLE CAPTEUR DE CO2 BOÎTE V.A.V. CAPTEUR DE PRESSION				

TRAVAIL GÉNÉRAL					
SYMBOLE DESCRIPTION					
	NOUVEAU TRAVAIL TRAVAIL ÉXISTANT À CONSERVER TRAVAIL ÉXISTANT A ENLEVER TRAVAIL À ÊTRE RELOCALISÉ ET RÉUTILISÉ				

National Capital Commission - Commission de la capitale nationale

PLOMBERIE				
SYMBOLE	DESCRIPTION			
——D——	DRAINAGE DE CONDENSAT			
⊗	ÉGOUT DE TOIT ÉVENT DE PLOMBERIE			
0				
P	BOÎTE À ENDUIT PÂTEUX / COFFRET DE TUYAUTERIE			

	LISTE DES DESSINS
M1	LÉGENDE, LISTE DE DÉSSINS ET SPÉCIFICATIONS
M2	DÉMOLITION CVCA
M3	SOUS-SOL NOUVEAUX TRAVAUX CVCA
M4	REZ-DE-CHAUSSÉE NOUVEAUX TRAVAUX CVCA
M5	TOITURE NOUVEAUX TRAVAUX CVCA
M6	SCHÉDULES ET DÉTAILS TYPIQUES

DEVIS MÉCANIQUE

1 Ftendue des travaux

.1 Fournir la main d'oeuvre, équipement et services nécessaire pour accomplir adéquatement les travaux mécaniques indique sur les dessins.

.2 Ce travail coïncide avec le remplacement du toit au-dessus de la chambre 1204 et la cage d'escalier 2291. Coordonner le travail inclut dans ces documents avec tous les autres intervenants. .3 Soyez prêt à assister à la réunion de mise-en-marche pour établir les dates de livraisons des équipements inclut dans ces documents, ainsi que fournir des commentaires au sujet de la cédule de construction. La cédule de ce projet est critique pour assurer le fonctionnement de

l'édifice lors des événements spéciaux. .4 Assister à la mise en marche et le balancement des systèmes d'air et d'eau.

.5 Fournir trois (3) copies des manuels d'opérations et d'entretiens pour tous les équipements inclus sous ce contrat. Fournir dans un cartable a

2. Permis et frais .1 Obtenir et payer pour les permis et frais nécessaires pour exécuter les travaux mécaniques. Soyer conforme à tous les codes et les lois municipales applicables. Obtenir un certificat d'acceptation de toutes les autorités d'inspection nécessaires.

3. Visite de chantier de travail .1 Acquérir une connaissance fonctionnelle du chantier de construction incluant toutes conditions qui pourrait affecter les travaux. Visiter le

chantier avant l'appel d'offre. Omission de faire ce dernier ne sera accepté come raison pour soumettre de coûts additionnels suite à des

4. Protection .1 Prendre des précautions pour protéger les occupants et le bâtiment de blessures et de dommages en raison des activités de construction.

5. Dessins contractuels .1 Les dessins contractuels des travaux mécaniques sont en partie schématiques, destiné à transmettre la portée du travail et la disposition générale des équipements, des composants et de la tuyauterie. Avant de procédé avec l'installation, vérifiez l'emplacement physique de tous les équipements avec les autres métiers et signaler les obstacles et interférences. Aucun paiement supplémentaire découlant du défaut de faire ces

.1 Donner amplement d'avis au propriétaire à l'égard de chaque interruption nécessaire aux systèmes mécaniques existants au cours des travaux. Maintenir la durée des interruptions le plus court possible. Le propriétaire réserve le droit de refuser l'approbation pour une interruption sur n'importe date ou temps spécifique. Dans ce cas, un autre temps devra être choisi mutuellement.

conditions imprévues qui affecte l'exécution des travaux.

.1 Les découpages et correctifs par entrepreneur général. .2 Cette Division doit localiser toutes ouvertures nécessaires pour les travaux mécaniques et doit coordonner avec l'entrepreneur général et inaénieur structural.

Demolition moins d'indication au contraire

.1 Enlever et débarrasser du chantier tous matériels et équipements mécaniques qui deviennent désuets suite aux travaux inclut dans ce contrat, à

.1 Soumettre à l'ingénieur une (1) copies des dessins d'atelier en format PDF (électronique) pour approbation de tous les nouveaux équipements, produits et systèmes, y compris les diagrammes de câblage et les schémas de contrôle .2 Soumettre la fiche technique pour tous les matériaux coupe-feu indiquant clairement le numéro d'assemblage ulc.

10. Garantie .1 Garantir tous les travaux pour une période de douze (12) mois à compter de la date d'acceptation, à moins d'indication au contraire.

.1 Les matériaux et équipements doivent être nouveaux et sans dommage, taches, oxydation, etc. à moins d'indication au contraire. Matériaux

utilisés pour les fonctions et à des fins similaires doivent être le produit d'un fabricant, à moins d'indication au contraire. 12. Accessoires

.1 Fournir les accessoires et matériaux requis tel que les appareils de supports, bases fabriquées, crochets, cales, armatures, connecteurs, produits d'étanchéité, lubrifiants, nettoyants, protection, etc., pour assurer des systèmes complets et totalement fonctionnels sont fournis au propriétaire. 13. Protection Sismique

.1 La conception et la construction de tous les composants mécaniques et électriques et leurs connexions, y compris, mais non limité à, les machines, montages, conduits et tuyaux (incluant le contenu), doivent être installé conformément au Code du Bâtiment de l'Ontario 2012. .2 La conception des éléments structuraux sismiques, y compris les connexions, doivent être exécuté par un ingénieur agréé, engagé par l'entrepreneur et licenciés dans la Province de l'Ontario, qui doit sceller et signer les dessins de conception. Les dessins scellés devront être

présentés avec les dessins d'atelier mécanique et électrique de contrôle. L'ingénieur qui scelle les dessins procède aussi à l'inspection des travaux mécaniques et électriques afin d'assurer et de certifier par écrit que les travaux sont en général conforme avec ses dessins. 14. Identification

.1 Identifier le contenu de la tuyauterie. Suivez la légende utilisée pour les services existants et la direction du flux par des flèches. CAN / CGSB

.2 Identifier l'approvisionnement et retour d'air avec lettres pochoir haut de 50 mm et le sens de l'écoulement de l'air par des flèches. 15. Isolation thermique pour conduits 15.1 Isolation rigide:

.1 Conduits et accessoires : isolant rigide avec pare—vapeur est composé de fibre de verre ou de fibres de bois minéraux formés dans des panneaux rigides ayant une séparation pare-vapeur appliquée à l'usine et adaptés pour application sur exposés ou dissimulé rectangulaires

conduits et des plénums.

.2 Specification: .2 ASTM C612, Classe 1

.4 ASTM C411, (NFPA 90A), edition la plus recente

15.2 Isolation de conduits flexible

.1 Conduits et accessoires : isolant Flexible appliquée à l'usine de pare-vapeur est composé de fibre de verre formées dans une couverture souple et convenir pour application à extérieur de rondes conduits. Ne pas utiliser sur les conduites rectangulaires. Isolant flexible doit respecter ou dépasser la propriété physique suivante. .2 Specification:

.1 CGSB 51-GP 11B, Type 1 .3 Class 6 ASTM C411-61 a respecter CUA-90A

.4 (NFPA 90A), edition la plus recente 15.3 Pare-Vapeur:

.1 Le pare-vapeur se compose de papier d'aluminium.

15.4 Application:

.1 Isolez tous les nouveaux systèmes d'évacuation avec 25 mm épais d'isolant, pour une distance minimale de 5.0m à partir d'un pénétration au toit ou au mur et isolez tous les conduits d'approvisionnement sur les systèmes intégrant la climatisation.

.1 Tous les conduits dissimulé resteront tel quel, avec le pare—vapeur posé à l'usine selon les indications, tel que spécifié ci—dessus.

.2 Toutes gaines exposées devront avoir un finit de canva peinturé. 16. Isolation thermique pour tuyauterie

16.1 Chemise en toile thermique, avec étiquette ULC S-102:

.1 Les indices de propagation de flamme et de fumé ne doivent pas dépasser 25 et 50, respectivement.

.2 Utilisez une chemise en toile thermique de 225 g sur tous les tuyaux, soupapes et raccords isolé thermiquement et exposés. 16.2 Isolation:

1 Isolant préformé en fibre minérale avec chemise intégrale se composant de fibres à fin diamètre incombustible en fibres de verre ou fibres de laine minérale, fixé ensemble avec une résine thermodurcissable inerte avec une chemise par-vapeur tout-usage appliqué à l'usine. L'isolation doit être préfabriquée en sections cylindriques de 900 mm en longueur ou autres pour satisfaire les standards des différents taillent de tuyaux. L'épaisseur de l'isolation thermique doit satisfaire les critères ci-joint.

16.3 Tableau de l'isolant thermique pour la tuyauterie:

Service	Epaisseur		
Eau de pluie *	25 mm		
Eau refroidie	25 mm		
Eau surchauffee	40 mm		

17. Tableau des matériels de tuyauterie

-									
	Service	Tuyauterie	Joint	Raccord	Pression nomino				
	Eau refroidie et Eau surchauffee	Sched. 40 Steel	visser	acier Malleable	1035 kPa				
	Gicleur	Sched. 40 Steel	Soude ou victaulic	Malleable or victaulic	2070 kPa				

18. Installation de la Tuyauterie

aux régulations pour plancher/mur

.1 Installer la tuyauterie en ligne droite et parallèle avec les lignes de l'édifice en utilisant une pente dans le sens de l'écoulement du fluide véhiculé afin de favoriser la libre évacuation de ce dernier et la libre ventilation du réseau.

.2 Utilisiez des raccords diélectriques pour rejoindre les tuyaux de métaux dissemblables.

.3 Installez des robinet-vannes pour isoler les équipements et les robinets de déviations, tel qu'indiqué. Installez des raccords-unions afin de facilité l'enlèvement des équipements.

.4 Installez la tuyauterie de gicleur selon NFPA 13 (l'édition la plus récente)

.5 Fournir les produits nettoyant pour les nouveaux systèmes tel que prescrit par une compagnie de traitement chimique pour éliminer les huiles, dépôts et oxydes de fer. Faites le nettoyage en circulant les systèmes avec les produits chimiques nécessaires sous la supervision de la compagnie en traitement chimique.

.6 Fournir robinet de drainage pour embout de tuyau au point le plus bas du systeme pour assurer un drainage complet. .7 Fournir l'ignifugation autour de tous les nouveaux services en passant par les assemblages nominales. Ignifugation ulc énuméré et correspondre

.8 L'utilisation de pénétration existante est autorisée à condition que toutes pénétrations soient protégées contre le feu après utilisation.

.1 Robinet—vanne : corps en bronze s'élevant a tige, disque wedge en bronze solide, embouts filetées, classe 125. Application : isolation des équipements

.2 Robinet a soupape: corps de bronze, s'élevant à tige, disque PFTE, embouts filetés, classe 125. Application : contrôle de débit, bypass

.3 Robinet d'equilibrage : Y pattern classe 125 avec les ports de lecture pour la pression et de la température, l'échelle de ring de souches valve et volant avec butée de mémoire cachée. Application : équilibrage precise pour le balancement des systèmes

.4 Clapet de non-retour: bronze, Y pattern, extrémités filetés , classe 125.

.5 Prévoir des identifications de soupape de laiton. Numéros avec cédule existante sera fournis par l'ingénieur.

.1 corps en fonte, passoire de Dôme en gluminium coulé, pinces de pont, récepteur de puisard avec arrêts de gravier et de solin, selon la

21. Thermomètres et manomètres de pressions

.1 Thermomètres: de type industriel, angle variable, rempli de liquide, échelle de 175 mm avec puits en laiton ou en acier inoxydable. L'eau chaude: 0 - 100 ° c. Eau Refroidie: 0 - 50 ° c.

.2 Manomètres de pression: type cadrant 112mm conforme à ASME B40.100, tube de bourdon en bronze de phosphore, ayant une précision de 0,5 % au sur la pleine échelle. Boîtier en aluminium noir avec anneau de chrome. Installer avec levier à cocqs selon les indications.

22. Event d'aeration .1 Event flotteur avec corps de laiton et vanne de sectionnement, filetage mâle 4 mm, concue pour 620 kPa.

.2 Fournir des évents manuelles sur le système de glycol.

.3 Installer à tous les points haut du système. 23. Soupape de surpression hydronique

.1 Conforme selon ASME, soupape de surpression et surchaufage automatique, corps en bronze. Diriger le tuyaux de rélache vers drain le plus 24. Pompes

.1 Type de rotor humide avec le corps en fonte, et roue, arbre en ligne, anneaux d'étanchéité et plaque de roulement en acier inoxydable.

.2 Moteur non-surcharge avec protection thermique doit être refroidi et lubrifié par le fluide qu'il pompe. .3 P-101: Vitesse Variable, E.C. moteur, module de contrôle 0-10V avec contact « off ».

.0-1V = pompe off, 1-3V = pompe min. vitesse, 3-10V modulation de pompe

.4 P-102 : Trois contrôleur de vitesse avec lumières indicateur montés sur le moteur. .5 Capacités:

.1 P-101 : 0,63 l/s à 42 kPa. E.C. Moteur : 65W 230/1/60 .2 P-102 : 0.70 l/s à 84 kPa. Moteur : 375W 1/120/60

.6 Les fabricants acceptables : Grundfos, Wilo, Taco

25. Échangeur de chaleur

.1 Eau à 40 % d'éthylène glycol.

.2 Plaques d'acier inoxydable type 316 avec joints d'étanchéité EPDM.

.3 Côté chaud : 0,69 l/s Ent. L'eau : 46.11 ° C - l'eau Lva.: 32,22 ° c. P.D.: 27kPa

.4 Côté froid : 0,65 l/s Ent. Glycol : 29.44 ° C - Lvg. Glycol : 43.33 ° c. P.D.: 32kPa .5 capacité minimale de chauffage : 37.7 kW.

.6 Fabricants acceptable : Armstrong ou remplaçant agréé

26. Reservoir d'expansion

27. Systeme d'alimentation en alvcol

.1 Scellé, diaphragme, type a coussin d'air, préchargé en usine à 80 kPa.

.2 Construit en acier soudé, pression maximale d'opération 680 kPa. .3 Volume du réservoir : 29 litres. Volume d'acceptation : 9.5 litres.

.4 Fabricants acceptable : Amtrol ou remplaçant agréé

.3 Fabricants acceptable : Axlom ou remplaçant agréé

.1 Reservoir 25 litre stockage/melange c/a pompe 0.04 l/s , tuyau d'aspiration avec passoire et clapet de non—retour, commutateur de niveau trop bas, pressostat avec deux contacts SPST et manomètre à liquidei. .2 Fournir corde d'alimentation pour brancher dans une prise murale de 115V, une tablette de montage et alarme audible.

28. Glycol .1 Fournir l'éthylène de glycol prémélangée en usine à 40 % pour charger le système et remplir le système d'alimentation au maximum. Ajouter les traitements chimiques

29. Protection Incendie 29.1 Gicleurs

.1 Déplacer les gicleur existants pour adapter le nouvel arrangement de plafond et ajouter de nouvelles têtes comme indiqué.

.2 Assurer la couverture de gicleurs conformément à NFPA 13 (édition la plus récente) pour un danger léger. .3 Nouvelles têtes doivent être encastré et doivent correspondres aux tetes existantes.

.1 Fabriquer et installer les gaines de basse pression en tôle et raccords conformément au norme du SMACNA 'low pressure duct construction

.2 Gaine d'évacuation de cuisine: Acier inoxydable 316, construction soudée. Reustiliser pieces du systeme existant, si possible.

.1 Gaine flexible non isolée à être Flexmaster triple—lock en aluminium, ou équivalent approuvé .2 Gaine flexible isolée à être triple—lock thermique avec isolant en fibre de verre épais de 25 mm avec pare—vapeur listé UL.

standards' (dernières édition). Les dimensions indiquées sont ceux de l'intérieur des gaines (aire libre).

.3 Utiliser les conduits flexibles utilise pour les depassements. Ne pas excédé 2,5 mètres avec un conduit flexible. .4 Joindre des conduits flexibles au conduit colliers avec l'aide de pince a engrenage.

32 Revetement Acoustique .1 Revetement se compose de fibre de verre rigide de 25 mm avec pare-vapeur enduit de néoprène à l'intérieur du conduit avec adhésifs

approuvés et clips métalliques et rondelles centrés au 300 mm. Sceller les bords, les articulations et les extrémités de la cessation avec mastic approuvé, résistant au feu. Dimensions indique l'air libre des gaines, augmenter les gaines en conséquence. L'isolation acoustique doit être installé sur les conduits aux endroits indiqués sur les dessins. 33. Volets de Balancement

.1 Fournir volet de balancement avec verrouillage à quadrants dans tous les conduits secondaire, aussi proche de la conduite principale que possible et aux endroits indiqués 34. Volet Coupe-Feux

.1 Fournir des volets coupe feux du type "hors-air" avec des étiquettes ULC, qui satisfait les exigences de NFPA-90A, CUA-90A et le code du bâtiment de l'Ontario, Installer conformément aux normes SMACNA, Installer au endroits indiquées sur les dessins.

35. Grilles et Diffuseurs .1 Grilles et diffuseurs doivent être le produit d'un seul fabricant, avec une finition «off-white» appliquée en usine et monté avec fixations

.1 Type A. Diffuseur jet carre a haute induction hélicoïdale de plafond complet avec boîte plenum dans panneau de 600 x 600 pour s'adapter aux tuile "Lav-in". 36. Unite de toit (RTU)

.1 Certification : UL de série 1995/CSA C22.2 No.236 et se conformer à la norme de ASRARE 15 sécurité pour la réfrigération mécanique. Taux d'efficacité énergétique (EER) de l'unité doit être égal ou supérieur à prescrite par ASHRAE 90.1

.2 Unité doit être assemblés en usine, branché et testés. Un rapport d'exécution de 2010 doit être fourni avec l'unité.

.3 Toutes les murs du cabinet, les portes d'accès et le toit doivent être fabriqués de panneaux de mousse de polyuréthane rigide double paroi. Les portes d'accès a articule aura poignées zinc-cast verrouillables .4 unité doit être équipés d'une cuvette incliner double paroi acier inox. 304 situe sous le serpentin de refroidissement.

Ventilateurs doivent être montés sur les isolateurs de vibration. Les deux ventilateurs doivent être équipés de moteurs à entraînement direct. Moteurs à rendement supérieur onduleur type appropriés pour obligation de lecteur de fréquence variable doivent être fournis. Les caractéristiques électriques : 575. 3/60.

.5 Ventilateur d'alimentation doit être un type plenum incliné vers l'arrière et ventilateur d'évacuation doit être de type incliné vers l'avant.

.6 Entraînements à fréquence variable (EFV): fournis par Siemens à assurer l'uniformité des lecteurs installés dans le bâtiment. Les EFV seront expédiés au fabricant RTU pour l'installation de l'usine et de câblage.

.7 Serpentins: certifié conformément aux AHRI 410 standard et mis à l'essai de fuite. Serpentins doivent être construites de tubes de cuivre et ailettes en aluminium mécaniquement lié aux tubes et boitier en acier galvanise. Vitesse nominale du serpentin ne devant pas dépasser 1,4 m/s. .8 Filtres : préfiltre — 50 mm d'épaisseur plissé type MERV 7

Apresfilter - 100 mm d'épaisseur plissé filtre MERV 13 .9 Plennum de melange : volet a ecoulement minimal avec lames en aluminium extrudé isolés avec moins de 2 % d'ecoulage auand soumise à 500 Pa differentiel entre le volet. Volet dimensionner pour 100% refroidissement de l'economiseur. Ouvertures à l'air extérieur doivent avoir des hottes

.10 Muret: Sismiques évalué à isolés et pleinement étanche, 450 mm de haut. Muret doit etre fourni à l'entrepreneur de toiture pour l'installation. troles : fournis par Siemens pour l'installation en usine et de cablage interne au repartiteur dans l'armoire de commande .12 Électrique : Interupteur a deconnecter et bloc de puissance installés et branchés en usine pour fournir une connexion unique de puissance à

.1 Ventilateur d'alimentation: 1610 I/s a 380 Pa pression static externe. Moteur: 3.75 kW .2 Ventilateur de surpession: 1510 I/s a 180 Pa pression static externe: 1.5 kW

.3 Serpentin de chauffage: 1610 l/s de 12.06 - 30.95°C avec 0.65 l/s 40% EG entrant a 65°C. Chute de pression : Air-150Pa, liquide-33kPa. .4 Serpentin de refroidissement: 1610 l/s de 24'CDB/17.2'CWB a 12.8'CDB/12.2'CWB avec 1.89 l/s 30% EG entrant a 6.7'C. Chute de pression : Air-120Pa Liquide-12kPa.

.14 Fabricants acceptable : AAON ou remplaçant agréé

l'unité. Caractéristiques : 575/3/60.

.1 Atténuateur de son monté en usine doivent êtrent construites en fibre de verre acoustique avec métal perforé et doublure de film et boîtier en

.2 Tailles et caractéristiques tel qu'indiqué, voir les cédules sur dessin M6.

38. Terminales a Volume d'air variable

.1 Fabrication de boîtiers avec acier galvanisé de 0,85mm, bordée d'isolation acoustique d'épaisseur de 25 mm à 181 UL et NFPA—90a. Volet doit être fabrique en acier épais 1,31 avec un joint périphérique et roulement de graissage autonome. .2 Les commandes électroniques doivent être calibrés et fixé à l'usine et doivent etre capable d'accommoder des calibration sur le chantier et des

ajustements au niveau des paramètres du volume d'air. Un transformateur 20VA de 115V à 24V également à être installé en usine. Contrôleur et actionneur fournis par Siemens à être installé et branchés en usine. .3 Boite a debit d'air variable doit etre independant de la pression. Capteur de vitesse Pitot rack standard au fabricant et branché au contrôleur.

.4 La taille et les capacités comme indiqué dans l'annexe. .5 Fournir des atténuateurs comme indiqué.

39. Commandes .1 Le système de commande doit être une extension du système de contrôle automatique de bâtiment SIEMENS (BAS) en opération dans l'édifice en ce moment. Le

système requis pour ce projet doit inclure tout le matériel, logiciel et câblage des commandes .2 Fournir le matériel de champ de commande à être installé et raccorder à l'usine du fabricant fournissant le RTU et les unités de débit d'air variable. .3 L'ingénieur de logiciel est requis de rencontrer avec les consultants d'ingénierie pour réviser et amender la séquence d'exécution des instructions avent d'écrire le

.4 Appareil de traitement d'air -

Période inoccupée (Système en «ARRÊT»)

.1 Volet dans sa position normale — volets extérieures et d'évacuations fermés. .2 Ventilateur d'alimentation et ventilateur relief fan sont en position d'ARRÊT. Les pompes sont en position d'ARRÊT.

Période occupée (Système en «MARCHE»). .1 Pendant l'hiver, sur la commande de démarrage les pompes à chaleur P-101 et P-102 vont commencer à alimenter le serpentin de réchauffage. Si une des deux pompes ne démarrent pas, une alarme retenti et les ventilateurs ne démarreront pas sous cette condition

.2 Le volet d'air extérieur ouvre à la position minimale, un interrupteur turret switch est déclenché et le ventilateur d'alimentation est démarré. Après que l'opération du ventilateur d'alimentation est confirmée, les boucles de régulation de commandes de chauffage/refroidissement et de volet sont activées. .3 La température de l'alimentation d'air est réglée basé sur la température de retour d'air et operator adjustable. Points de consigne initiaux : 23°C pendant l'hiver et 24°C pendant l'été.

.4 Le vitesse du ventilateur d'alimentation augmenté pour maintenir un courant d'air suffisant au terminal du système de débit d'air variable pour maintenir la valve d'air pour le VAV avec la plus grosse demande entre 80% et 90% ouvert. Un capteur de variation de pression surveillera la pression de gaine au terminal VAV-4 de la salle à manger pour maintenir 10 Pa (operator adjustable). .5 Un capteur CO2 dans l'air de retour module le volet d'air extérieur pour maintenir un ppm de 600 à 800. Une fois que le volet extérieur est ouvert au-dessus de la position minimale de 20% (operator adjustable), le relief fan est démarré et augmente pour maintenir la boîte de mélange à une pression négative de 15

Pa (operator adjustable). .6 Pendant la saison de chauffage, la pompe à chaleur primaire et la pompe à glycol (secondaire) sont démarrées. La température du glycol est contrôlée par un capteur d'alimentation d'air et réglé par la température de l'air de retour en modulant la vitesse de P-101 sur le côté primaire de l'échangeur de chaleur. .7 Lorsque l'enthalpie de l'air extérieure est plus bas que l'enthalpie de l'air de retour régler le point a 2°C (ajustable), le capteur de l'air de retour module les

volets d'air extérieur ouvrent. Les boucles de régulation de commande pour le serpentin de chauffage et de refroidissement doivent être désactivées pendant

.8 Lorsque l'enthalpie de l'air extérieure est égale ou plus élevée que l'enthalpie de l'air de retour, la valve à deux voies d'eau réfrigérée va moduler pour maintenir une température d'alimentation d'air et va se régler par la température de l'air de retour. .9 Une zone morte de 1°C empêchera le chauffage et le refroidissement simultané. .10 Surveiller les pressions différentielles.

.5 Les capteurs de pièce vont contrôler les terminaux de système à débit d'air variable à travers du contrôleur et damper actuator installé et raccordé à l'usine.

Les donné du débit d'air retournent au système de controle automatique du bâtimen .6 Mettre a jour le manuel du système de contrôle automatique de bâtiment, les graphiques et le système d'architecture avec les additions et altérations au système

.7 Soumettre à l'ingénieur un rapport de mise en service indiquant l'achèvement de la verification du logiciel et les terminaisons des équipements .8 Fournir de la formation aux responsables du fonctionnement des immeubles (3 heures). 40. Mise en service

.1 Le technicien du fabricant doit effectuer la mise en service du RTU en collaboration avec un technicien du fournisseur du système de commandes (Siemens). .2 L'installation de l'unité doit être vérifié et toutes déficiences corrigées. .3 L'unité doit fonctionner dans des cycles de chauffage, de refroidissement, de débit d'air élevé et faible (simulé si requis dû à des conditions ambiantes) et un rapport soumit pour enregistrer les résultats. Trois copies du rapport doivent être soumises à l'ingénieur.

.1 Éffectuer une procédure complète d'équilibrage du débit d'air et d'eau sur tous les systèmes inclus dans ce contrat. Ces trayaux doivent être effectués par une firme indépendante qui fait la vérification et l'équilibrage et la mise en service des systèmes CVCA. Coordonner tous les travaux avec l'ingénieur et énoncer les procédures d'équilibrage pour son approbation. Fournir quatre (4) copies du rapport final sur l'état du système.

.2 Ajuster le courant d'air des diffuseurs au plafond de façon horizontal et vertical pour établir une circulation d'air et un confort pour les occupants surtout pendant

.4 Fournir une démonstration et instruction au personnel d'exploitation et d'entretien qui utilisent les manuels d'opération et d'entretien, ainsi que les plans de

Canada

Capital Planning and Real Asset Management Branch

Design and Construction Division Division design et construction

director - Claude Robert - directeur

Direction de l'aménagement de la capitale et gestion de l'immobilie

consultant



300-2611 QUEENSVIEW DRIVE OTTAWA (ONTARIO) CANADA K2B 8K2 TEL.: 613-829-2800 | FAX: 613-829-8299 | WWW.WSPGROUP.COM

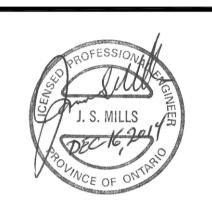
WSP Project # 141-22290-00

110 Argyle Avenue Ottawa Ontario Canada K2P 1B4 KWC ARCHITECTS INC.

PHONE (613) 238-2117

FAX (613) 238-6595

E MAIL kwc@kwc-arch.com



1	ÉMIS POUR SOUMISSION	16-12-2
no.	description	date

REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CLIMATISATION DE LA PANTRY

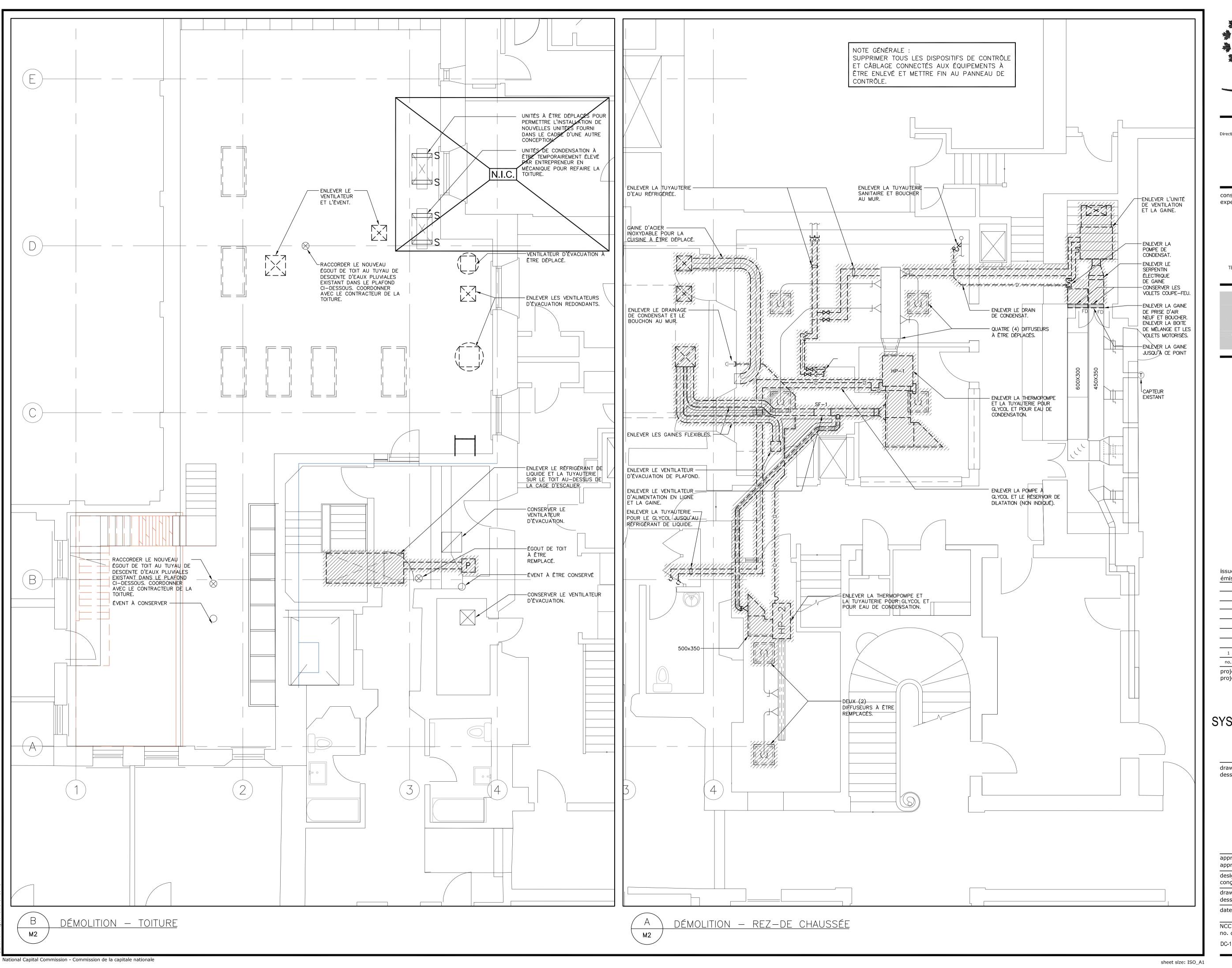
LÉGENDE, LISTE DE DÉSSINS ET

approved by approuvé par	J.M.		
designed by conçu par	N.B.		
drawn by dessiné par	D.M.D.		
date 15-OCT-2014	scale échelle TEL QU'INDIQU		
NCC project no. no. du projet de la CCN	sheet no. no. de la feuille		

MECHANIQUE

u proje DC-1110-24

drawing





Capital Planning and Real Asset Management Branch Direction de l'aménagement de la capitale et gestion de l'immobilier

> Design and Construction Division Division design et construction

director - Claude Robert - directeur

consultant expert-conseil



300-2611 QUEENSVIEW DRIVE OTTAWA (ONTARIO) CANADA K2B 8K2 TEL.: 613-829-2800 | FAX: 613-829-8299 | WWW.WSPGROUP.COM

WSP Project # 141-22290-00

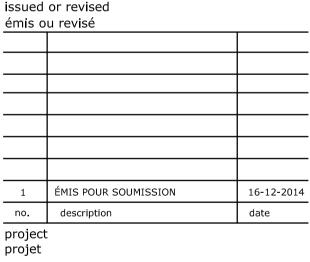


 PHONE
 (613) 238-2117

 FAX
 (613) 238-6595

 E MAIL
 kwc@kwc-arch.com



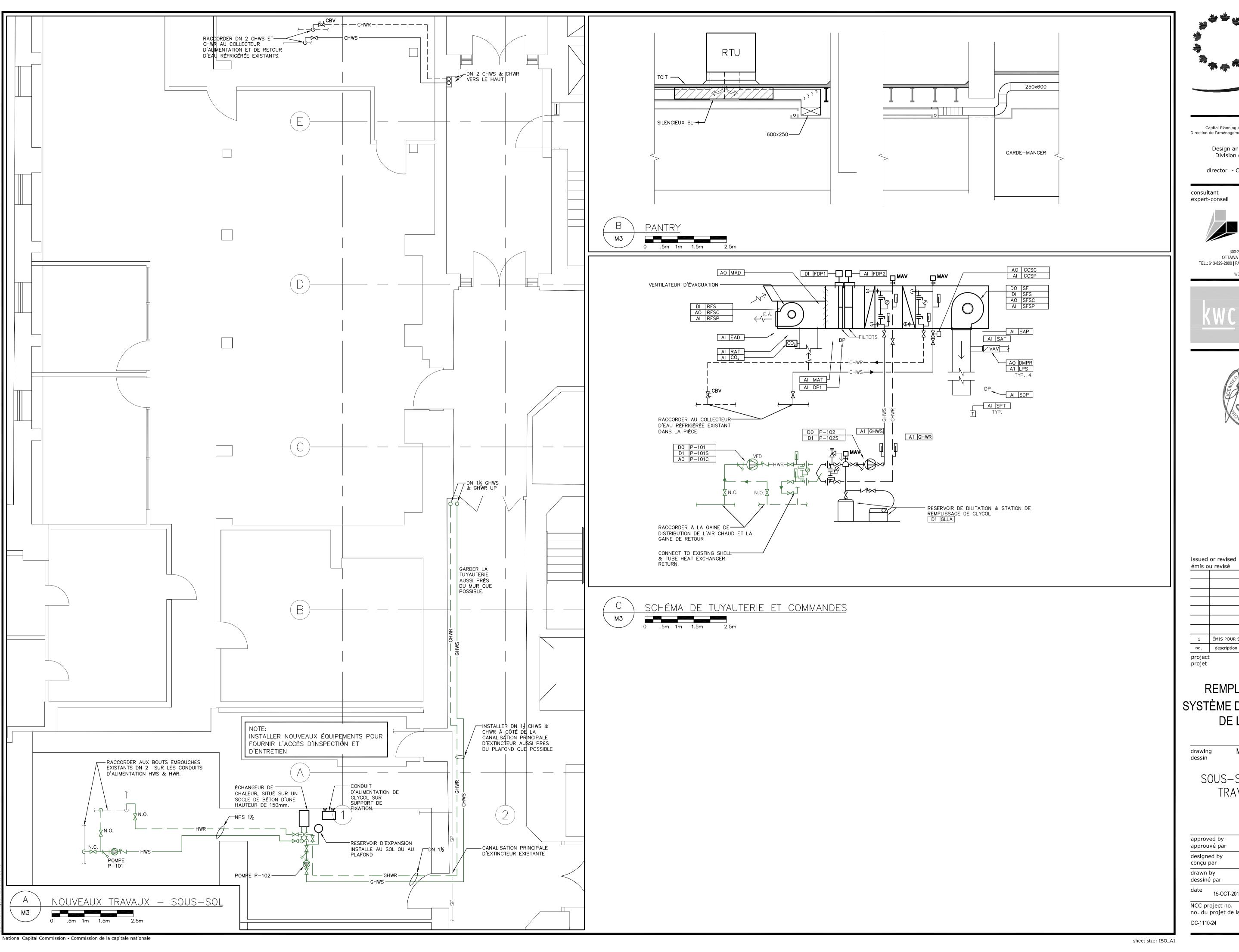


REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CLIMATISATION DE LA PANTRY

drawing MÉCANIQUE

DÉMOLITION CVCA

approved by approuvé par		J.M.	
designed by conçu par		N.B.	
drawn dessin	,	D.M.D.	_
date	15-OCT-2014	scale échelle ^{TEL} QU'INDIQU	JÉE
NCC project no. no. du projet de la CCN		sheet no. no. de la feuille	_
DC-1110-24		M2	





Canadä

Capital Planning and Real Asset Management Branch Direction de l'aménagement de la capitale et gestion de l'immobilier

> Design and Construction Division Division design et construction

director - Claude Robert - directeur

consultant



300-2611 QUEENSVIEW DRIVE OTTAWA (ONTARIO) CANADA K2B 8K2 TEL.: 613-829-2800 | FAX: 613-829-8299 | WWW.WSPGROUP.COM

WSP Project # 141-22290-00

110 Argyle Avenue Ottawa Ontario Canada K2P 1B4

KWC ARCHITECTS INC.

PHONE (613) 238-2117 FAX (613) 238-6595 E MAIL kwc@kwc-arch.com



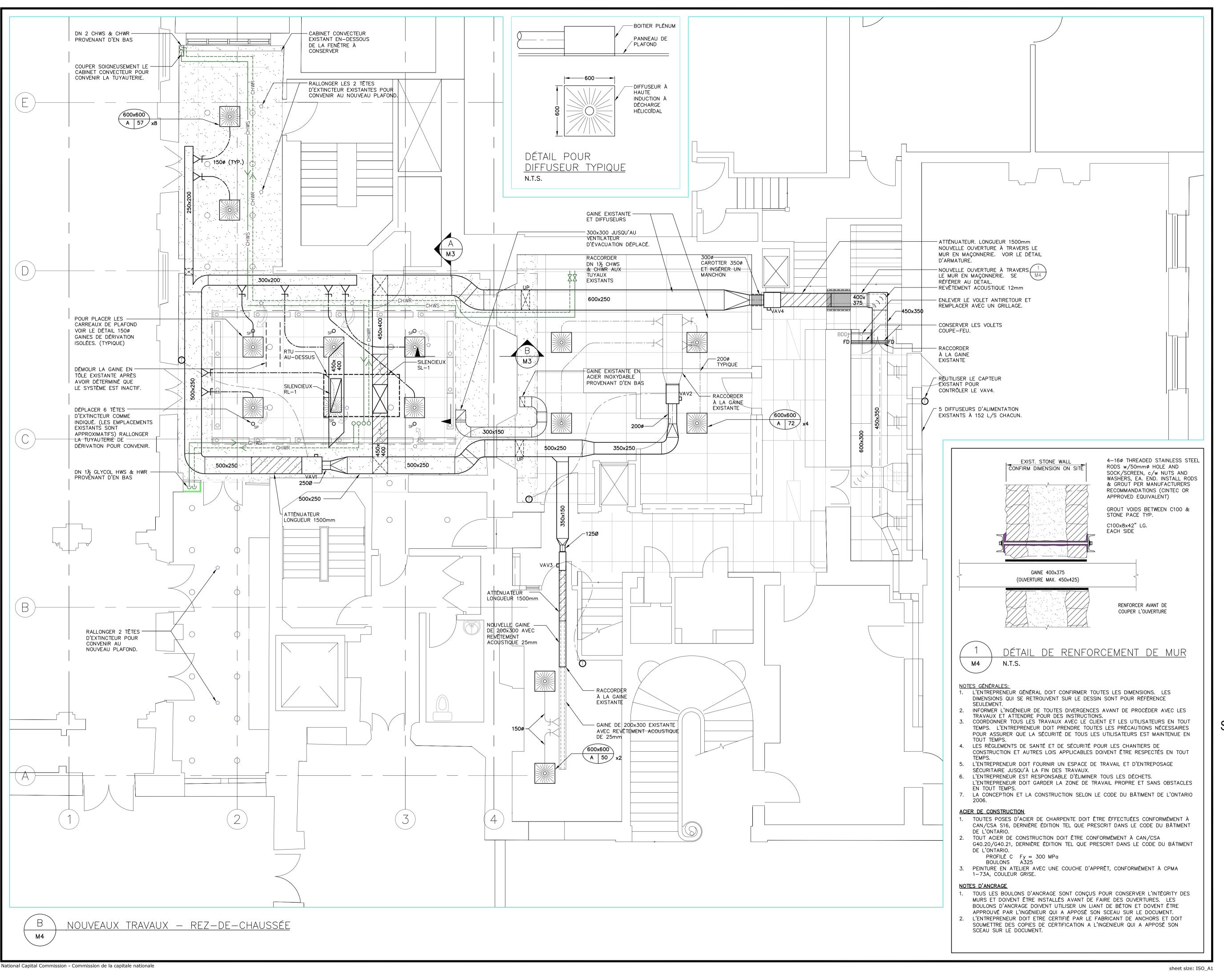
émis ou revisé 16-12-2014 date

REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CLIMATISATION DE LA PANTRY

MÉCANIQUE

SOUS-SOL NOUVEAUX TRAVAUX CVCA

approv	red by uvé par	J.M.	
designed by conçu par		N.B.	
drawn dessin	•	L.S.	
date	15-OCT-2014	scale échelle	TEL QU'INDIQUÉ
•	roject no. projet de la CCN	sheet n no. de l	o. a feuille
DC-1110-24			M3





Canadä

Capital Planning and Real Asset Management Branch Direction de l'aménagement de la capitale et gestion de l'immobilier

> Design and Construction Division Division design et construction

director - Claude Robert - directeur

consultant expert-conseil



300-2611 QUEENSVIEW DRIVE OTTAWA (ONTARIO) CANADA K2B 8K2 TEL.: 613-829-2800 | FAX: 613-829-8299 | WWW.WSPGROUP.COM

WSP Project # 141-22290-00

110 Argyle Avenue Ottawa Ontario Canada K2P 1B4

KWC ARCHITECTS INC.

PHONE (613) 238-2117
FAX (613) 238-6595

FAX (613) 238-6595 E MAIL kwc@kwc-arch.com



issued or revised
émis ou revisé

1 ÉMIS POUR SOUMISSION 16-12-2014
no. description date
project
projet

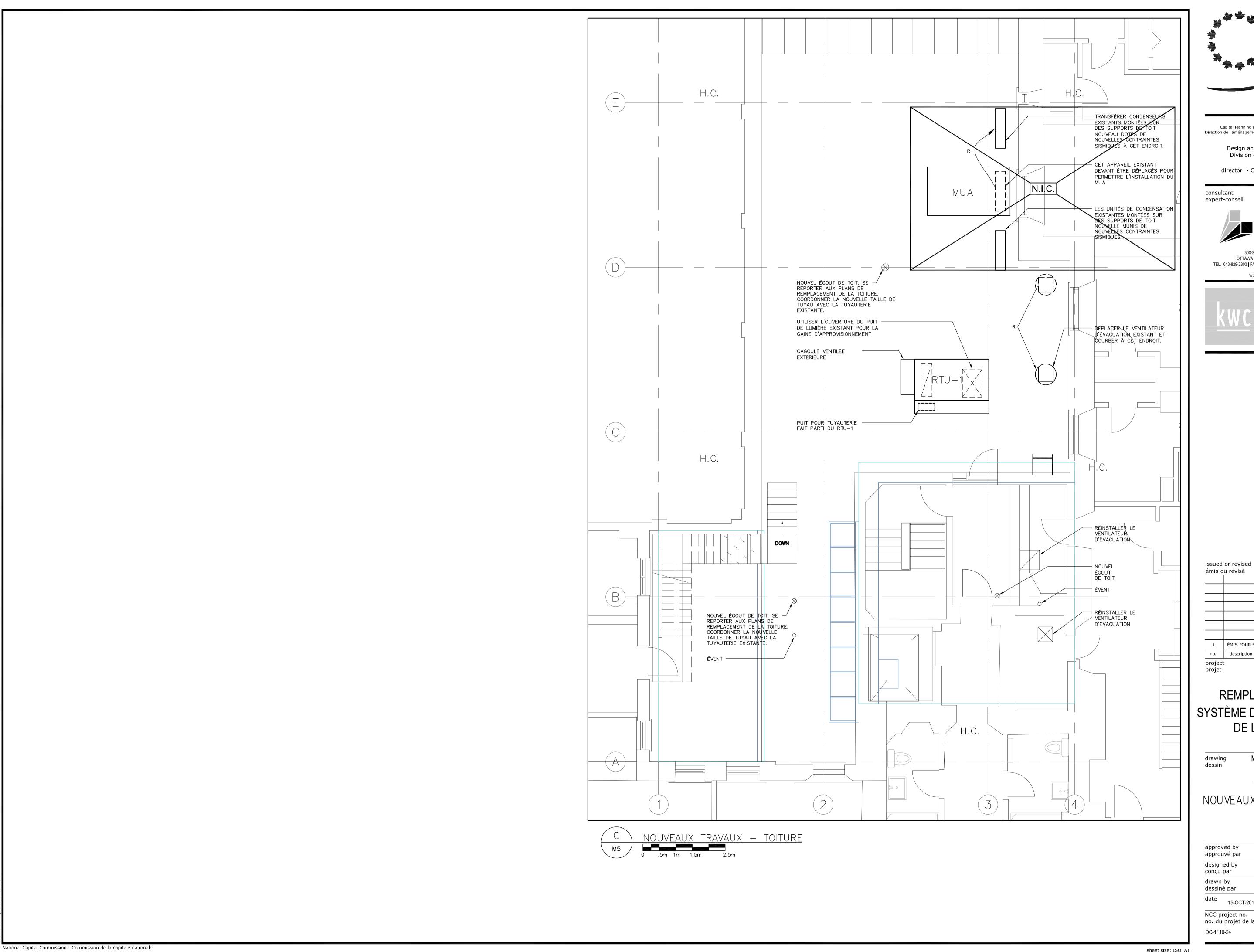
REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CLIMATISATION DE LA PANTRY

drawing MÉCHANIQUE

REZ-DE-CHAUSSÉE NOUVEAUX TRAVAUX CVCA

1110-24

M4





Canadä

Capital Planning and Real Asset Management Branch Direction de l'aménagement de la capitale et gestion de l'immobilier

Design and Construction Division Division design et construction

director - Claude Robert - directeur

consultant



300-2611 QUEENSVIEW DRIVE OTTAWA (ONTARIO) CANADA K2B 8K2 TEL.: 613-829-2800 | FAX: 613-829-8299 | WWW.WSPGROUP.COM

WSP Project # 141-22290-00



110 Argyle Avenue Ottawa Ontario Canada K2P 1B4

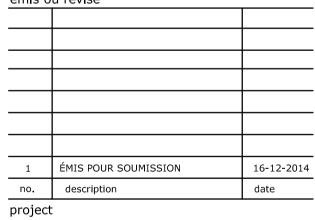
KWC ARCHITECTS INC.

PHONE (613) 238-2117

FAX (613) 238-6595

E MAIL kwc@kwc-arch.com

émis ou revisé

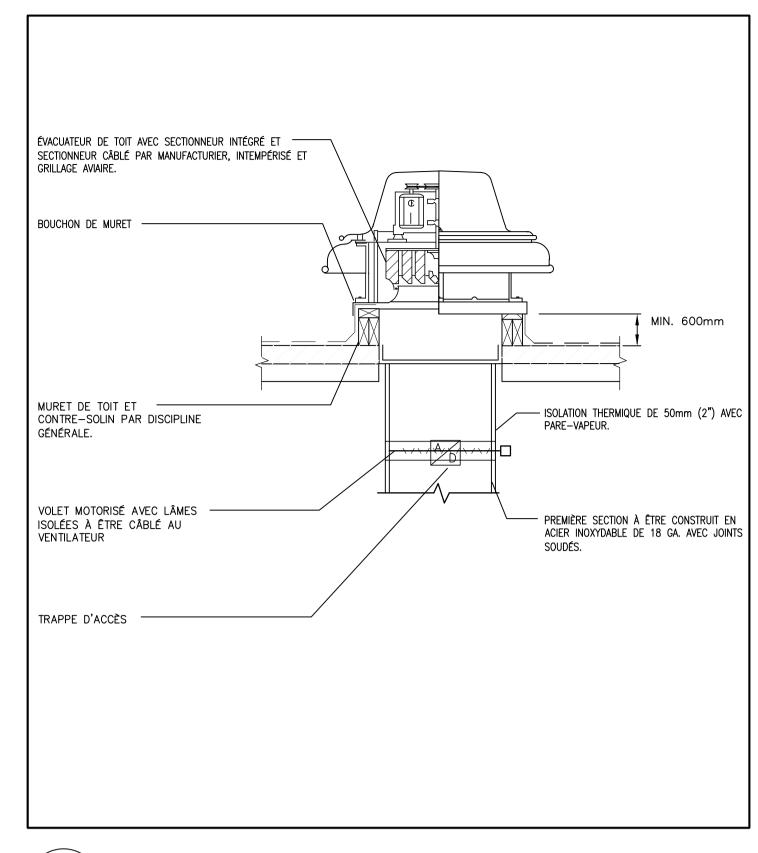


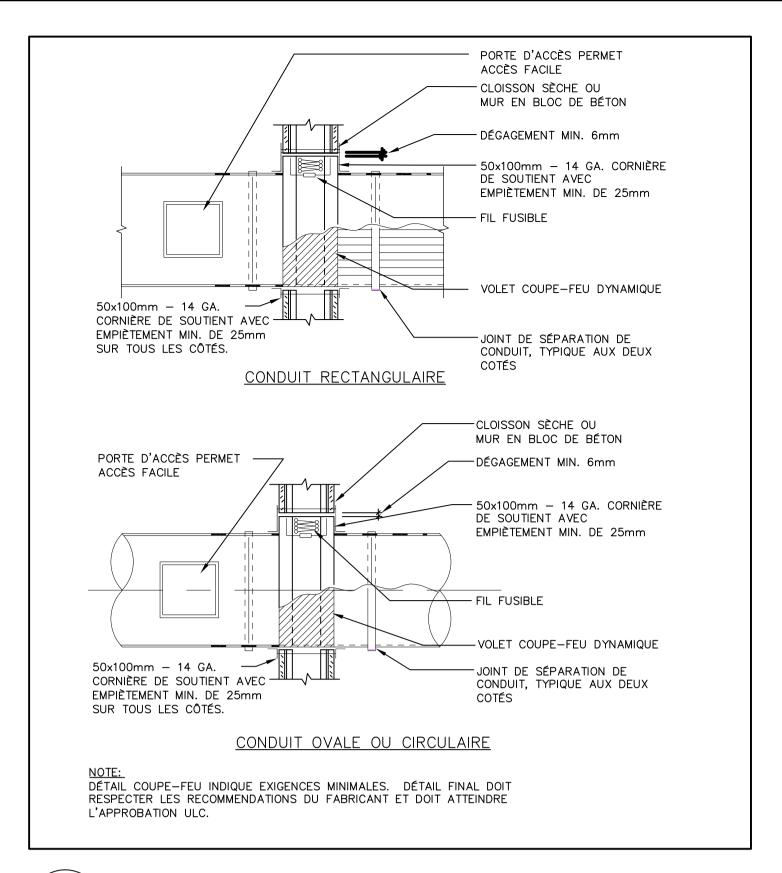
REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CLIMATISATION DE LA PANTRY

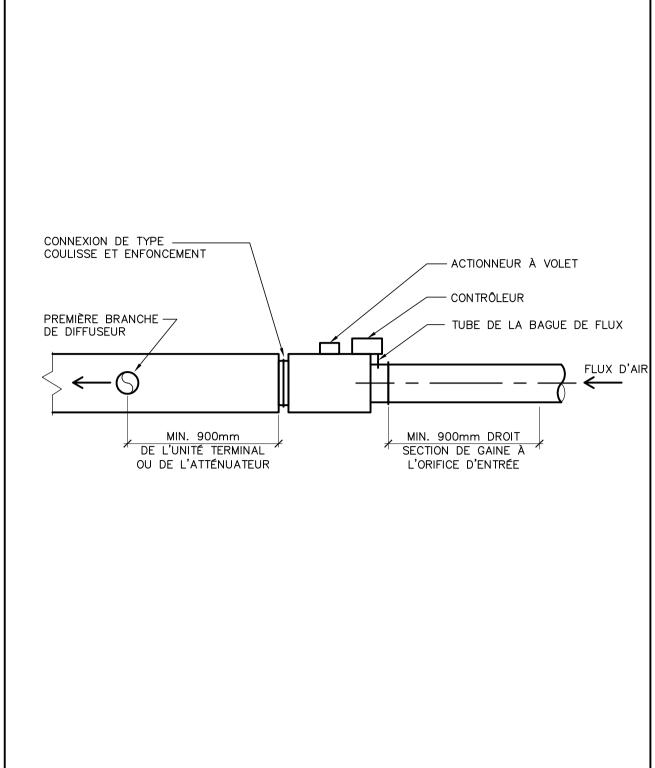
MÉCANIQUE

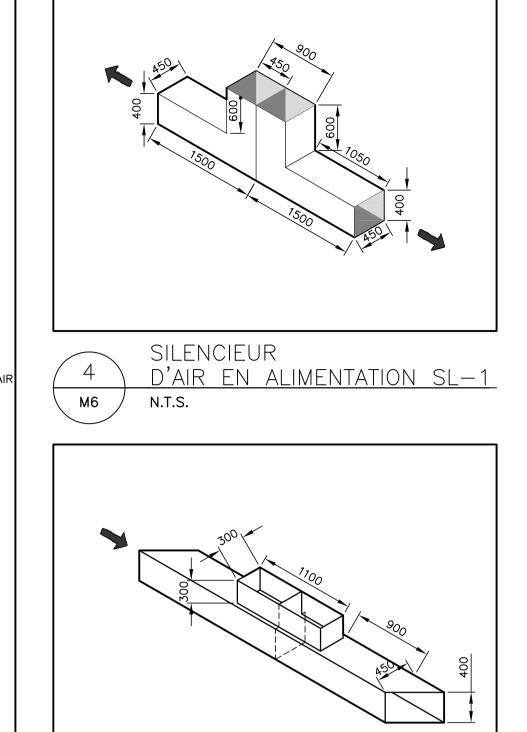
TOITURE NOUVEAUX TRAVAUX CVCA

approved by approuvé par	J.M.
designed by conçu par	N.B.
drawn by dessiné par	D.M.D.
date 15-OCT-2014	scale échelle TEL QU'INDIQUÉE
NCC project no. no. du projet de la CCN	sheet no. I no. de la feuille









SILENCIEUR

N.T.S.

М6

D'AIR DE REPRISE RL-1



Canadä

Capital Planning and Real Asset Management Branch Direction de l'aménagement de la capitale et gestion de l'immobilier

Design and Construction Division

Division design et construction

director - Claude Robert - directeur

300-2611 QUEENSVIEW DRIVE

OTTAWA (ONTARIO) CANADA K2B 8K2 TEL.: 613-829-2800 | FAX: 613-829-8299 | WWW.WSPGROUP.COM

WSP Project # 141-22290-00

110 Argyle Avenue Ottawa Ontario Canada K2P 1B4

consultant

expert-conseil

VENTILATEUR D'ÉVACUATION INSTALLÉ AU TOIT N.T.S.

М6

М6

VOLET COUPE-FEU DYNAMIQUE VERTICAL N.T.S.

- FABRICANTS ACCEEPTÉS: E.H. PRICE, NAILOR OU ALTERNATIF AGRÉÉ.

М6

DÉTAIL D'INSTALLATION D'UNITÉ TERMINAL VAV N.T.S.

TABLEAU POUR SILENCIEUX DIMENSION DE SURFACE SILENCIEUX P.P. incl effets PERTE DYNAMIQUE PAR INSERTION LONGUEUR DÉBIT D'AIR VITESSE SYSTÈME DE MODÈL VENTILATEUR 63 125 250 500 1000 200 400 800 E 1607 9.0 | 16.0 | 26.0 | 31.0 | 33.0 | 25.0 | 20.0 | 17.0 | RED RTU +3

- Longueur indiquée pour silencieux de coude est la longueur de l'axe. Dimension exactes à être confirmées au chantier par l'entrepreneur

Vitesse montrée est + (debit avant) ou -(debit inverse) tel que défini par ASTM E477-06a

Chute de pression, perte d'insertion dynamique et bruit auto-generé par ASTM E477-06a Chute de pression maximale avec les effets sur le système = chute de pression des silencieux par ASTM E477-06a = effets sur le système pour les éléments de conduit à proximité.

Voir annexe

.1 DR = Dissipation Rectangulaire DCR = Dissipation de Coude Rectangulaire

2 Revêtement PTH (Perte de transmission haute)

3 Construction galvanisée .4 Silencieux en forme de coude

.5 Fournir, pour approbation, des calculs acoustiques pour tous les systèmes avec des silencieux pour démontrer que le niveau de son resultant du ventilateur et de la gaine,

incluant les bruits provenant de l'air et du démarrage, dans les endroits occupés rencontre NC35-40 * Les pertes de charge prevues pour les silencieux sont rapportés conformément aux méthodes d'essais ASTM E477

† Les pertes de charge pour silencieux incluant les effets de système estimés, fondé sur des conditions de debit d'entrée et de sortie qui sont moins que l'idéal.

Étiquette Qty RL-1 1 4.0 8.0 12.0 11.0 12.0 9.0 9.0 8.0 RD RTU 1509 Le silencieux doit être monté verticalement dans la conduite montante.

> issued or revised émis ou revisé 16-12-2014 description date project

REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CLIMATISATION DE LA PANTRY

MÉCANIQUE drawing

projet

TOITURE NOUVEAUX TRAVAUX CVCA

approved by approuvé par		J.M.
design conçu	•	N.B.
drawn by dessiné par		D.M.D.
date	15-OCT-2014	scale échelle TEL QU'INDIQI
	roject no. projet de la CCN	sheet no. no. de la feuille
DC-111	0-24	MA

VARIABLE AIR VOLUME TERMINALS MAX FLOW INLET DIA. NC @ 250Pa * L/S DISCHARGE RADIATED 1500mm ATTENUATOR 1500mm ATTENUATOR 1500mm ATTENUATOR

> DC-1110-24 Мb

National Capital Commission - Commission de la capitale nationale